TRUST BANK
ALGERIA
ترست بنك الجزائر

SOUPÇONNÉE DE PRATIQUES CONTRAIRES À LA LOI

TRUST BANK DANS LA TOURMENTE

page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 1469 Vendredi 13 - Samedi 14 janvier 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

HANDBALL- CAN 2012

Les Verts annoncent la couleur

page 17

HILLARY CLINTON LES A QUALIFIÉES DE «SIGNIFICATIVES»

WASHINGTON SALUE LES RÉFORMES

Lire en page 3

IL TIRE SUR SES COMPAGNONS

Un policier ivre blesse 4 personnes à Tissemsilt

Lire en page 24

DISPONIBILITÉ DU LAIT

Benaïssa rassure

L'offre actuelle de lait arrive à satisfaire le marché national qui reste bien approvisionné en la matière, en dépit de "*quelques perturbations conjoncturelles*", a indiqué jeudi à Alger le ministre de l'Agriculture et du Développement rural Rachid Benaïssa.

Lire en page 4

LES FACULTÉS DE MÉDECINE SERONT PARALYSÉES

Les hospitalo-universitaires décrètent une grève illimitée

Lire en page 4

L'AN 1 DE LA RÉVOLUTION TUNISIENNE

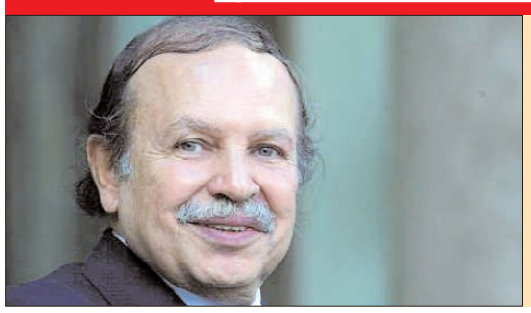

Bouteflika aujourd'hui à Tunis

Page 5

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Le FFS n'a pas encore tranché

Lire en page 4

Repères

3
millions de personnes au Sud Soudan ont besoin de l'aide alimentaire d'urgence, a affirmé, jeudi, le PAM qui s'est dit mobilisé avec la communauté internationale pour relever ce défi.

60.000
personnes sont passées, en 2010, par un centre de rétention en France métropolitaine ou en Outremer, dans un contexte de surenchère répressive contre les étrangers, ont indiqué jeudi cinq associations partageant une expérience sur la réalité du traitement des étrangers dans l'Hexagone.

12.903
personnes ont été tuées au Mexique entre janvier et septembre 2011, en hausse de 11% par rapport à la même période de l'année précédente, dans des violences liées au crime organisé, a indiqué mercredi le ministère public du Mexique.

Abdelmadjid Denouni réélu à la tête de l'UGEA

Abdelmadjid Denouni a été réélu à la tête de l'Union générale des entrepreneurs algériens (UGEA) pour un deuxième mandat, lors d'une assemblée générale tenue jeudi à Alger. M. Denouni, seul candidat à la présidence de cette organisation patronale du secteur du bâtiment, a réaffirmé sa volonté d'œuvrer davantage pour résoudre les problèmes exposés par les entreprises affiliées à l'UGEA, afin de leur permettre de contribuer à la réalisation des projets inscrits dans le programme quinquennal 2010-2014. Se félicitant des nouvelles mesures prises lors du dernier Conseil des ministres, portant notamment sur l'assouplissement des procédures de passation des marchés publics, M. Denouni a

estimé que les entreprises algériennes peuvent relever le défi en réalisant les grands projets de ce programme.
Ces entreprises, créatrices de richesses et d'emplois, ont contribué à hauteur de 95% à la réalisation du précédent plan quinquennal, a indiqué le président de l'UGEA, qui regroupe 40 fédérations et 7.000 entrepreneurs sur le territoire national activant, notamment, dans le secteur du bâtiment et de la construction.
Il y a dix ans, les entreprises algériennes ne pouvaient pas concurrencer les sociétés étrangères, alors qu'actuellement, elles sont prêtes à se hisser au niveau de ces entreprises et réaliser les grands projets, a-t-il relevé.
M. Denouni a fait état, par ailleurs, de la création prochaine d'une confédération nationale, regroupant les secteurs d'activité de l'UGEA et d'autres intervenants comme les bureaux d'études, les architectes et les fabricants de matériaux de construction.

La solidarité c'est tous les jours

Le ministre de la Solidarité nationale et de la famille, Saïd Barkat, a souligné l'importance du développement de la solidarité nationale, a indiqué un communiqué du ministère.
La solidarité nationale ne doit pas être occasionnelle, a souligné M. Barkat lors d'une réunion ayant regroupé les directeurs de l'action sociale et de la solidarité des 48 wilayas, les directeurs régionaux de l'Agence du développement social (ADS) et de l'Agence nationale de la gestion des microcrédits (Angem) et des cadres centraux du secteur.
Le ministre a, d'autre part, appelé ses représentants au niveau des wilayas à être constamment à l'écoute des catégories vulnérables de la société pour tenter de trouver des solutions à leurs problèmes et en vue de "renforcer la confiance entre le ministère et les citoyens à travers l'instauration d'un dialogue permanent".
Il a également insisté sur la nécessité d'intensifier les travaux d'insertion des personnes aux besoins spécifiques et de les aider à être autonome financièrement.
M. Barkat a, par ailleurs, préconisé d'encourager les projets d'entreprenariat dans la gestion des dispositifs de développement collectif, à travers l'association des citoyens dans le cadre d'un développement solidaire.
Cette réunion intervient après l'organisation, les 8 et 9 janvier, d'un séminaire national sur le thème "Le développement solidaire : quelle approche ?"

Le PT, les jeunes et l'emploi

Le Parti des travailleurs (PT) a appelé mercredi les pouvoirs publics à "agir résolument" pour répondre aux revendications "légitimes" relatives à l'emploi exprimées par des jeunes dans des villes du sud du pays. "Le PT réitère son soutien aux revendications légitimes des jeunes, accablés par le chômage et l'emploi précaire et exprime ses inquiétudes sur les risques de dérapage que pourraient engendrer ces mouvements de protestation qui ont bloqué durant plusieurs jours des zones d'activités pétrolières sensibles", indique un communiqué du secrétariat du bureau politique de ce parti.
Le PT, qui cite la ville de Laghouat, ayant connu une "grève générale de protestation contre le résultat de la distribution de logements", appelle la population à la "vigilance en ces moments cruciaux" et les pouvoirs publics à "agir résolument pour mettre fin aux impatiences sociales légitimes".
◊"C'est le seul moyen de couper l'herbe sous les pieds de tous ceux qui souhaitent créer les conditions de troubles qui pourraient ouvrir la voie au pourrissement en utilisant et manipulant des questions sociales et économiques (emploi, logement, qualité de vie) parfaitement légitimes", estime cette formation politique.
Par ailleurs, le PT a appelé l'Etat à user de son droit de préemption pour "reprendre toutes les entreprises qui ont été bradées au profit de multinationales et de privés nationaux non respectueux des lois nationales et sociales".

Dixit

Djamel Ould Abbès :

«De nouvelles mesures ont été prises par le gouvernement pour régler "définitivement" le problème de la pénurie de certains médicaments. Ces nouvelles mesures prises par le gouvernement vont dans le but de régler définitivement ce problème. L'année dernière a été particulièrement marquée par des perturbations en matière de distribution de certains médicaments, notamment ceux destinés aux maladies chroniques. Ces mesures portent essentiellement sur l'effacement total des dettes cumulées depuis des années de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) et "son renforcement par un nouveau statut plus souple" en matière de transactions conclues à l'amiable.»

Une télévision transparente

La télévision transparente vient d'être inventée par le groupe industriel chinois Haier. Avec un objectif purement design, ce téléviseur du futur s'incorporera parfaitement dans notre intérieur.
Les évolutions de la télévision ne cessent de nous impressionner depuis son invention. En effet, avec un poste particulièrement volumineux et un affichage en noir et blanc, la télévision a bien évolué depuis 1926. Après le lancement de la télévision couleur en France en 1967, puis l'apparition des écrans plats, c'est la 3D qui fait son apparition au sein des foyers. Mais nous savons déjà qu'elle est l'innovation du futur en termes de téléviseurs, c'est la transparence !
Selon Les Numériques, la télévision transparente pourrait bien faire des ravages dans les années à venir. Son intérêt est purement design, l'objectif est que l'appareil se fonde dans notre décoration intérieure. Le contraste est excellent lorsqu'une source lumineuse se place derrière l'écran. Ainsi, disposé devant une fenêtre, la lumière du soleil suffira à illuminer le poste. Cette invention a pu voir le jour grâce à l'incorporation d'une diode électroluminescente organique (Oled) transparente. Un prototype du téléviseur transparent a été exposé par le groupe industriel chinois Haier lors du salon de l'électronique grand public à Berlin (IFA). De plus, la société compte commercialiser l'invention en Chine dès la mi-2012. Son prix de vente n'a pas encore été communiqué.

Il se réveille en plein milieu de son opération !

Alors qu'il était en train de se faire opérer de la prostate pour remédier à ses problèmes urinaires, Marcel Bergeron, un Français de 66 ans, s'est réveillé en plein milieu de son intervention chirurgicale dans un hôpital de la région Midi-Pyrénées, annonce Charente Libre. Cette expérience traumatisante est due à l'interruption soudaine des effets de l'anesthésie. "Brutalement, j'ai tout senti. Je me suis mis à crier. Le chirurgien a arrêté, puis il a recommencé. J'ai crié encore plus fort. C'était impossible de continuer", relate-t-il avec horreur. L'accident s'est déroulé en septembre dernier, mais Marcel ne sait toujours par pourquoi les anesthésiants n'ont pas été efficaces. L'opération n'a donc pas pu être menée jusqu'à son terme. "Ils n'ont fait qu'un côté de la canalisation", explique le patient traumatisé. En conséquence, l'homme n'est pas guéri de ses problèmes urinaires et continue de se lever six à onze fois par nuit. Pire, il souffre toujours des douleurs liées à l'opération : "J'ai mal. Je suis toujours sous anti-inflammatoires. Si j'essaie de diminuer les doses, je souffre", déclare t-il. Pas encore remis de cette douloureuse épreuve, le sexagénaire refuse de se faire à nouveau opérer. Il est toujours choqué de ce qu'il lui est arrivé.

HILLARY CLINTON LES A QUALIFIÉES DE «SIGNIFICATIVES»

Washington salue les réformes en Algérie

La secrétaire d'Etat américaine a salué les «réformes significatives» entreprises par l'Algérie et réaffirmé «l'excellence» des relations bilatérales algéro-américaines et la coopération en matière de sécurité.

PAR MOKRANE CHEBBINE

«*C'est un plaisir d'accueillir le ministre des Affaires étrangères, Medelci à Washington, et de telles consultations continues entre les deux pays sont un grand hommage à l'excellente relation bilatérale*», a indiqué, jeudi dernier à Washington, Hillary Clinton, lors d'un point de presse conjoint avec le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci. Et d'ajouter que "*l'Algérie a entrepris des réformes très importantes*", en félicitant le gouvernement algérien *«des récents efforts engagés par l'Algérie dans cette direction*», tout en réitérant que les Etats-Unis «*veulent voir l'Algérie dotée d'une base démocratique solide qui reflète les aspirations du peuple algérien* ». Elle a également salué l'augmentation prévue du nombre de femmes qui devront prendre part aux prochaines élections législatives et les invitations lancées par le gouvernement aux observateurs internationaux pour ce rendez-vous électoral,

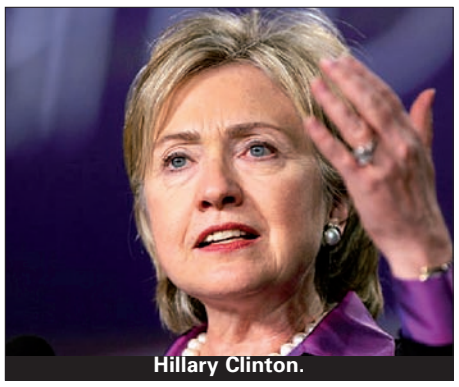
Hillary Clinton.

ainsi que le projet d'ouverture du champ médiatique aux chaînes de télévisions privées. Pour Mme Clinton, toutes ces réformes sont «*tout à fait conformes avec l'objectif d'une plus grande démocratisation à laquelle le gouvernement algérien s'est engagé*». Tout en rappelant «*l'étroite collaboration*» entre les deux pays sur les questions sécuritaires, la lutte antiterroriste notamment, la secrétaire d'Etat américaine a salué les efforts de l'Algérie dans ce sens et la mise en place du groupe de contact algéro-américain de la lutte contre le terrorisme et les questions de sécurité connexes pour, selon elle, «*faciliter davantage la coopération dans le Sahel*». Sur le plan régional, la secrétaire d'Etat américaine, tout en remerciant l'Algérie pour son soutien et aide à la Tunisie et la Libye, a expliqué que «*les Etats-Unis vont continuer à travailler avec l'Algérie et tous leurs autres partenaires de la Ligue arabe pour mettre fin à la violence en Syrie*». Et de réitérer les efforts des Etats-Unis visant à trouver «*une solution pacifique, durable et mutuellement acceptée pour résoudre le conflit au Sahara Occidental* ». «*Les Etats-Unis soutiennent le processus des négociations (entre le Front Polisario et le Maroc) sous l'égide des Nations unies"* , a précisé Mme Clinton. De son côté, Mourad Medelci a indiqué que l'Algérie ne ménagera aucun effort pour aider à améliorer la situation dans le Maghreb et les pays du Sahel. Evoquant la Syrie, il a souligné que les Etats-Unis et l'Algérie dénoncent la violence, tout en soutenant que la mission des observateurs de la Ligue arabe a besoin de tout le soutien de ses partenaires internationaux. «*Je voudrais profiter de cette occasion pour exhorter toutes les parties en Syrie, que ce soit le gouvernement ou l'opposition, à travailler ensemble avec la Ligue arabe afin d'aider cette mission à accomplir sa tâche qui est complexe mais combien nécessaire*», a souligné le chef de la diplomatie algérienne. Mourad Medelci a souhaité en outre que les Etats-Unis et l'Algérie poursuivent leur parcours «*dans une compréhension encore plus grande et par des consultations plus fréquentes*», et ce, dans le cadre d'une « *coopération plus forte et plus intense* ».

M. C.

Hillary Clinton en Algérie en février

La secrétaire d'Etat américaine, Hillary Clinton, effectuera une visite en Algérie en février prochain, selon le ministre des Affaires étrangères. «*L'intention d'effectuer une visite en Algérie a été exprimée depuis quelques mois par Mme Clinton, répondant à une invitation adressée par l'Algérie, et nous nous réjouissons de la recevoir* », a précisé Mourad Medelci jeudi dernier à Washington à la faveur d'une visite de deux jours durant laquelle il a rencontré son homologue américaine, et le secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires du Proche-Orient, Jeffrey Feltman. Les entretiens entre les deux parties ont porté sur les questions régionales notamment la situation en Syrie pour laquelle l'Algérie est membre du Comité ministériel arabe chargé du dossier syrien et compte également des observateurs au sein de la mission d'observation de la Ligue arabe déployée depuis fin décembre dernier dans ce pays.

M. C.

SYNONYME DE LEUR MISE EN APPLICATION EFFECTIVE

Bouteflika promulgue cinq lois organiques

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a promulgué, jeudi dernier, cinq lois organiques relatives respectivement au régime électoral, aux cas d'incompatibilité avec le mandat parlementaire, à l'élargissement des chances d'accès de la femme à la représentation dans les assemblées élues, à l'information et aux partis politiques ainsi que la loi relative aux associations. L'ensemble de ces lois ont été votées par les deux chambres du Parlement, dans le cadre des réformes politiques annoncées par le président Bouteflika, lors de son discours à la nation le 15 avril 2011. La loi organique relative au régime électoral qui comprend 238 articles, et qui vise à approfondir l'exercice démocratique à travers "*la consécration de la transparence, des règles d'un choix intègre et libre du peuple et à renforcer les garanties à même de raffermir la relation de confiance entre les citoyens, les élus et les institutions".* La deuxième loi organique concerne les cas d'incompatibilité avec le mandat parlementaire vient en application des dispositions de l'article 103 de la Constitution qui prévoit que les cas d'incompatibilité avec le mandat parlementaire sont fixés par une loi organique. Son objectif est de permettre au parlementaire de se "consacrer pleinement" au travail législatif et de contrôle et aux préoccupations du peuple. S'agissant de la loi organique définissant les modalités d'élargissement de la représentation de la femme au sein des assemblées élues, elle établit un processus graduel dans les taux de candidature féminine aux assemblées élues variant de 20 à 50%. Un taux de 20% a été retenu pour la représentativité féminine aux élections de l'Assemblée populaire nationale, de 30% a été retenu pour un nombre de 35, 39, 43 et 47 sièges à pourvoir pour les assemblées populaires de wilayas (APW). Pour 51 à 55 sièges, le taux est de 35%. Pour ce qui est des élections des assemblées populaires communales (APC), un taux de 30% est prévu pour les APC dont la population est supérieure à 20.000 habitants. Quant à la loi organique relative aux partis politiques, comprenant 87 articles, elle réorganise la relation administration/partis dans un cadre équilibré, transparent et cohérent basé sur le respect de la loi par les deux parties lors de l'exercice de leurs missions. La loi organique relative à l'information, qui compte 132 articles, "assure une meilleure protection du journaliste au plan socioprofessionnel" et "supprime les peines d'emprisonnement pour les délits de presse". Enfin, s'agissant de la loi relative aux associations, elle vise à "*relancer et dynamiser l'action associative en mettant en exergue les potentialités et les compétences qu'elle recèle, notamment dans les domaines du savoir, des technologies de pointe et de la solidarité nationale afin de permettre aux associations de jouer le rôle de partenaires efficients dans la réalisation des objectifs du développement global".*

L. B.

SOUS LA PLUME

C'est tout bon

PAR SORAYA HAKIM

On assiste aujourd'hui à une véritable lune de miel entre l'Algérie et les Etats-Unis. Depuis un certain temps les USA ont procédé à un rapprochement tous azimuts : diplomatique, économique, sécuritaire. La confiance mutuelle s'est installée et le chef de l'Etat n'a pas manqué de le signifier au président américain Barak Obama il y de cela quelque temps. Il y a eu à ce propos des échanges d'amabilités, Obama ayant renvoyé l'ascenseur en parlant de gratitude. Finies les zones de turbulences qu'ont connues les deux pays. Tout cela c'est du passé et maintenant les deux pays s'attellent à travailler main dans la main dans le domaine de la coopération sécuritaire. Sur le plan économique c'est le top : des hommes d'affaires américains vont et viennent pour des questions d'intérêts communs, d'échanges bilatéraux en dehors du secteur des hydrocarbures. Du reste, deux autres missions économiques américaines en Algérie sont d'ores et déjà prévues pour 2012 dont l'une sera composée essentiellement de compagnies activant dans les secteurs de l'agriculture, de l'hydraulique et de la construction. Mais l'excellence des rapports entretenus viennent de la disponibilité sans faille dans la lutte contre le terrorisme. Alger, qui est devenu un partenaire incontournable dans la région de l'Afrique du Nord a vu la venue de hauts dignitaires américains pour imprimer davantage la cohésion dans le partenariat anti-terroriste, précisément dans les pays du champ. Mais le bon point que les Etats-Unis accordent à L'Algérie, ce sont les réformes initiées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Hillary Clinton se félicite des réformes qu'elle qualifie de très importantes qui selon elle, sont une base démocratique solide. Elle salue également l'augmentation prévue de femmes candidates pour les prochaines élections législatives tout comme l'invitation lancée aux observateurs internationaux. La femme de l'ancien président Bill Clinton, vient de répondre favorablement à l'invitation que lui a adressée l'Algérie. Mourad Medelci, lui, se "réjouit" de pouvoir recevoir l'épouse de l'ancien président américain Bill Clinton. Un must dans les relations algéro-américaines.

> «*Le bon point que les Etats-Unis accordent à L'Algérie, ce sont les réformes initiées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Hillary Clinton se félicite de ces réformes qu'elle qualifie de très importantes.*»

S. H.

LES FACULTÉS DE MÉDECINE SERONT PARALYSÉES

Les hospitalo-universitaires décrètent une grève illimitée

Comme annoncé, les hospitalo-universitaires durcissent le ton en décidant d'aller crescendo dans la contestation. Le conseil national du Syndicat des hospitalo-universitaires chercheurs, qui s'est tenu ce jeudi, a en effet entériné la résolution des assemblées générales appelant à un durcissement du mouvement de protestation.

PAR KAMAL HAMED

A ce titre, cette instance du syndicat a pris la décision d'étendre le mouvement à l'enseignement et de ne pas se suffire seulement, comme cela a été le cas lors des trois jours de grève de la semaine dernière, de l'arrêt des activités de soins. *«Nous allons décréter la grève illimitée dans toutes les facultés de médecine,* a indiqué Reda Djikdjik, membre de la direction du syndicat ajoutant que *«cette grève sera entamée dès la fin du mois de janvier en cours ou au début du mois de février. Le préavis de grève sera déposé la semaine prochaine»*. Les activités de soins seront, à leur tour, touchées par la grève puisque le principe d'une grève cyclique de trois jours par semaine a été retenu. *«Nous ne pouvons décréter une grève illimitée sur ce plan et ce, pour ne pas pénaliser les malades»*, dira encore notre source. Ainsi donc en plus du conflit qui les oppose au ministère de la Santé qui n'a pas répondu favorablement à leurs revendications relatives à l'augmentation de certaines indemnités et à la mise sur pied d'une commission d'enquête sur la pénurie du médicament , les hospitalo-universitaires ouvrent ainsi un autre front avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique en vue , sans doute aucun, de faire plus pression sur les pouvoirs publics puisque l'action relative à l'arrêt des activités de soins ne semble pas en mesure de peser lourd dans la balance. *«Nous allons interrompre les cours et bloquer les examens»,* a affirmé Reda Djikdjik. Cette action aura certainement des conséquences sur les étudiants, notamment ceux en fin de cycle. Lors de l'assemblée générale du Centre, tenue le mardi dernier, une partie des intervenants a plaidé pour l'arrêt des activités pédagogiques et donc l'arrêt des cours dans les facultés et ce, pour faire plus pression sur les pouvoirs publics. Le conseil national du Syndicat des hospitalo-universitaires a aussi dénoncé le ministère de la Santé qui a eu recours à la justice pour arrêter le mouvement de grève observé la semaine dernière. *«Nous étions surpris du recours par le ministère de la Santé à la justice ce d'autant que cette dernière a prononcé un jugement, mercredi passé, attestant l'illégalité de la grève»,* ajoute Reda Djikdjik. Une démarche qui a contribué au durcissement du mouvement de protestation. Ce dernier a été motivé par la pénurie cyclique du médicament qui handicape lourdement le travail des hospitalo-universitaires et, par voie de conséquence, pénalise les malades. *«Une situation catastrophique»,* notent à l'unisson, les protestataires. D'où la nécessité pour eux de mettre fin à cette pénurie et l'installation d'une commission d'enquête indépendante pour déterminer les causes de cette situation. Ils ont plaidé pour la création d'une agence nationale du médicament. De plus, les hospitalo-universitaires revendiquent aussi l'amélioration du régime indemnitaire et, à ce titre, ils demandent l'augmentation de quatre primes, dont celles relatives à la contagion et au rendement. Pour cette dernière indemnité, le ministère de la Santé propose juste une augmentation allant de 0 à 20% alors que le syndicat veut 30% et avec effet rétroactif à partir du 1er janvier 2008. C'est dire que le syndicat n'a pas obtenu satisfaction, d'où le durcissement de son mouvement de protestation.

K. H.

Vers un durcissement...

CORPS COMMUNS DU SECTEUR DE L'EDUCATION

Benbouzid minimise la protestation

PAR RAYAN NASSIM

Le ministre de l'Éducation nationale, Boubekeur Benbouzid, a indiqué jeudi à Alger que le taux de suivi de la grève à laquelle avait appelé récemment le personnel de l'éducation des corps communs et les professionnels relevant du Syndicat national des travailleurs de l'éducation était de 2% et avait touché six wilayas. Le syndicat avait appelé à cette grève pour revendiquer l'intégration des corps communs et les travailleurs professionnels dans le secteur de l'éducation. M. Benbouzid a indiqué en marge d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale, qu'il était "*impossible*" d'intégrer les corps communs et les travailleurs professionnels dans le secteur de l'éducation, arguant qu'ils relevaient "*réglementairement de la Fonction publique*". Les revendications de ces corps "*ont été instrumentalisés par les syndicats de l'éducation pour attirer la base ouvrière à leur profit"*, a-t-il précisé. Répondant à une question sur l'octroi des agréments aux syndicats, M. Benbouzid a affirmé que l'octroi de l'agrément aux organisations syndicales relevait des "*attributions du ministère du Travail*", rappelant que son secteur comptait 10 syndicats agréés. Il a précisé enfin, que l'octroi de l'agrément au Conseil des lycées d'Alger (CLA) était du ressort des services de la wilaya d'Alger. Sur un autre registre le membre du gouvernement a affirmé que quelque 1.000 enseignants de français, tous cycles confondus, ont été recrutés dans les wilayas du sud du pays "*ce qui a permis de pallier définitivement le déficit enregistré en la matière*", a déclaré le ministre de l'Éducation nationale, Boubekeur Benbouzid. Le ministre a affirmé avoir constaté lors de sa visite de terrain et de sa réunion avec les responsables du secteur des wilayas du Grand Sud qu'"*aucune région du Grand Sud, à savoir Tamanrasset, Illizi, Béchar et Adrar ou encore Tindouf jusqu'à Tin Zaouatine, ne manquait d'enseignants en langue française"*. En vue de pallier le déficit estimé à environ 1.000 enseignants, «*des enseignants des wilayas du Nord ont été sollicités et ont bénéficié d'importantes mesures incitatives à l'instar des logements mis à leur disposition pour leur permettre d'accomplir leurs missions dans de bonnes conditions»,* a précisé M. Benbouzid. Dans ce contexte, le ministre a indiqué qu'une prochaine réunion *«sera tenue le 28 janvier avec les directeurs de l'Education de 22 wilayas du Sud en vue d'apporter les solutions adéquates aux problèmes du secteur et de sédentariser les enseignants de français en question»*. Lors de la séance plénière Benbouzid, qui répondait à une question orale sur le recrutement des conseillers à l'orientation scolaire et professionnelle, a expliqué que le recrutement se fait sur concours «*suivant les lois en vigueur*» relatives à la convention du 3 mai 2011 conclue entre les ministères de l'Education nationale et de la Solidarité nationale et au décret exécutif du 6 mars 2011 relatif au dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP). Pour son recrutement, le conseiller à l'orientation scolaire et professionnelle *«doit être titulaire d'une licence en psychologie, en sciences de l'éducation ou en sociologie»* conformément au décret exécutif du 11 octobre 2008 portant statut particulier du secteur de l'Éducation et à l'arrêté interministériel du mois d'octobre 2009, a précisé M. Benbouzid.

R. N.

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Le FFS n'a pas encore tranché

Le Front des forces socialistes, FFS, n'a pas encore tranché quant à sa participation ou non aux prochaines élections législatives. C'est du moins ce qui a été annoncé, hier vendredi à Tizi-Ouzou, par Ali Laskri premier secrétaire du parti. Même la tenue, le 11 février prochain, de la convention nationale du parti ne servira pas d'occasion pour prendre la décision. Cette rencontre aura, en revanche, pour objectif de procéder à la réalisation d'une synthèse des débats effectués au sein des différentes structures du parti à l'échelle nationale. Cette convention sera plutôt un cadre de concertation à l'intérieur du parti, a précisé l'intervenant.

Ali Laskri, premier secrétaire du FFS, est intervenu dans le cadre de la réunion du conseil fédéral de la wilaya de Tizi-Ouzou élargi aux élus. Toujours, selon Ali Laskri, le FFS souhaite vivre «*des scrutins libres et ouverts pour reprendre le cours interrompu de la transition démocratique*». L'orateur s'est interrogé en outre si les Algériens auront le droit d'élire librement leurs représentants à la chambre basse du Parlement, comme l'ont déjà fait leurs voisins de Tunisie et du Maroc. Le premier secrétaire du FFS désigné, il y a quelques semaines par le président du parti, Hocine Aït Ahmed, a lancé un appel en direction des militants du FFS afin de faire preuve d'un engagement sérieux, «*car la décision de prendre ou de ne pas prendre part aux échéances électorales n'est pas facile à prendre* ». Ali Laskri a estimé qu'il y va de la crédibilité de leur parti politique.

L. B.

DISPONIBILITÉ DU LAIT

Benaïssa rassure

PAR INES AMROUDE

L'offre actuelle de lait arrive à satisfaire le marché national qui reste bien approvisionné en la matière, en dépit de "*quelques perturbations conjoncturelles*", a indiqué jeudi à Alger le ministre de l'Agriculture et du Développement rural Rachid Benaïssa. Le ministre répondait à une question orale du député Mohamed Meziani (PT) relative au devenir de la laiterie de Drâa Ben-Khedda, à Tizi-Ouzou, en arrêt d'activité depuis quatre mois à cause d'une grève des travailleurs, ce qui a engendré, selon le député, une perturbation du marché. M. Benaïssa, après avoir exprimé ses *"regrets"* pour l'arrêt de cette unité, qui possède de grandes capacités, a assuré que l'Onil (Office national professionnel de lait) était intervenu en distribuant à d'autres laiteries publiques et privées la poudre de lait réservée auparavant à la laiterie de Drâa Ben-Khedda dans l'objectif de parer à tout manque d'approvisionnement.

L'activité de la collecte de lait frais a été également soutenue dans les wilayas desservies par l'unité de Drâa Ben-Khedda, a-t-il ajouté. Quant au conflit opposant le gestionnaire de la laiterie et les travailleurs, qui persiste depuis octobre dernier, le ministre a indiqué que l'affaire était entre les mains de la justice. Il a tout de même promis de dépêcher une mission à l'unité pour mieux s'informer sur les dessous du conflit, mais "*à condition que l'unité redevienne opérationnelle*". L'unité de Drâa Ben-Khedda, qui appartenait au groupe industriel des productions laitières (Giplait), a été privatisée en 2006 et commencé son activité en 2008. Elle possède une capacité de production journalière de 300.000 litres/jour de lait pasteurisé et de 13.000 boîtes de fromage (camembert), soit la transformation de 30.000 litres de lait cru de vache. L'unité qui compte 380 travailleurs est conventionnée avec 1.600 éleveurs et 150 distributeurs. La production laitière nationale était de 1,3 milliard de litres en 2010, année durant laquelle les importations de la poudre de lait avaient atteint 800 millions de dollars. La production de lait cru collecté auprès des éleveurs a atteint 572 millions de litres en 2011, en hausse de 46,66% par rapport à 2010.

I. A.

POUR UNE MEILLEURE FORMATION DES POLICIERS

La durée augmentée à 24 mois

PAR AHMED BOUARABA

Ce sont les dernières promotions à avoir bénéficié d'une formation de 18 mois. Dorénavant, la durée de formation des élèves-lieutenants de la police algérienne sera de 24 mois. Une démarche qui s'inscrit dans le cadre de l'adaptation de la durée de formation au dernier statut de la police, aussi bien pour l'agent de police que pour l'officier. Grosso modo, le programme de formation du corps de la Sûreté nationale a connu *«une réforme radicale»*. C'est d'ailleurs ce qu'a déclaré, jeudi dernier à Alger, le directeur de l'Ecole supérieure de police (ESP) Ali-Tounsi, le commissaire principal Chibout Farid. Le directeur de l'ESP s'est exprimé à l'occasion de la cérémonie de sortie de 3 promotions de commissaires principaux et de lieutenants de police, baptisées du nom du défunt commissaire divisionnaire, Merissi Mohamed. Il s'agit de la 15e promotion des lieutenants de police, la 8e des lieutenants femmes, soit 419 et 61 éléments respectivement, ainsi que la 14e promotion des commissaires principaux, qui compte 50 éléments. Notons que parmi les 530 promus, 39 ont bénéficié d'une formation de base de 6 mois à l'Académie militaire inter-armes (AMIA) de Cherchell. Cette initiative, qui s'inscrit dans le cadre d'un accord conclu entre les ministères de la Défense nationale et celui de l'Intérieur et des Collectivités locales, a été qualifiée de *"choix stratégique"* par le directeur de l'Ecole. Notons enfin que la cérémonie, présidée par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia et le Directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, a été marquée par la présence de membres du gouvernement, du Commandant de la Gendarmerie nationale, le général major Ahmed Boustila, ainsi que des cadres de la Sûreté nationale.

A. B.

SOUPÇONNÉE DE PRATIQUES CONTRAIRES À LA LOI

Trust Bank placée sous contrôle

La Commission bancaire, autorité algérienne de surveillance bancaire, a confirmé jeudi la désignation d'un administrateur provisoire pour gérer la Trust Bank Algeria, une banque étrangère de droit algérien.

PAR SADEK BELHOCINE

Ce qui était une rumeur s'est finalement avéré. « *La Commission bancaire a décidé de désigner un administrateur provisoire au niveau de la Trust Bank Algeria et ce en application des dispositions de l'article 113 de la loi sur la monnaie et le crédit* », ont précisé à l'APS des membres de cette Commission.

La Trust Bank est-elle soupçonnée de transfert illicite de fonds. L'art 113 le laisse supposer. « *Sont considérés comme moyens de paiement tous les instruments qui permettent à toute personne de transférer des fonds et ce, quel que soit le support ou le procédé technique utilisé* », est-il dit dans cet article.

Entout état de cause, l'activité de la banque « *continue sous l'égide de l'administrateur provisoire* », un cadre de la BADR installé mercredi et qui dispose « *de tous les pouvoirs nécessaires à l'administration et à la gestion de la banque* », ajoute la commission qui explique que la mise sous surveillance de cette banque « *est une mesure conservatoire, et non pas une liquidation* ».

Selon un des magistrats de la commission cité par l'APS, « *si nous parlons de non recapitalisation, la banque aurait été liquidée depuis longtemps, or nous ne sommes pas dans ce cas de figure* ». Il s'agit, explique ce magistrat, en vertu de cette mesure conservatoire, l'autorité de surveillance bancaire va vérifier si « *le fonctionnement de la banque est régulier et obéissant aux lois et règlements en vigueur* ».

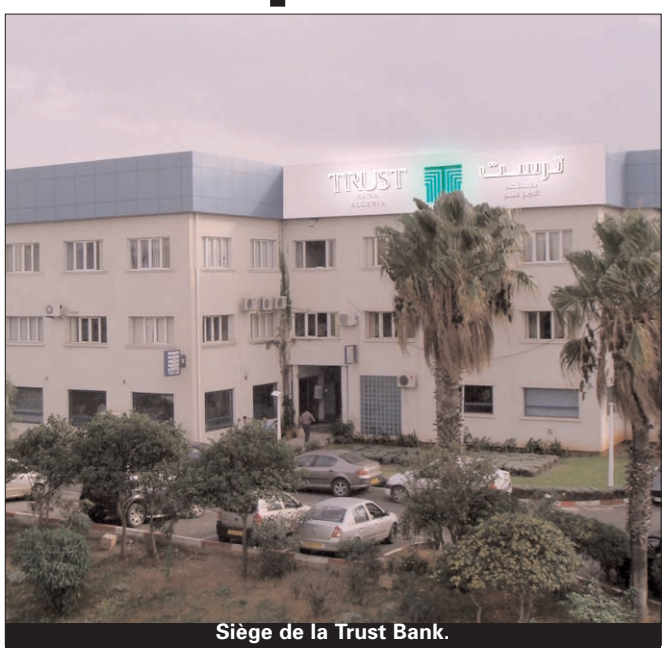

Siège de la Trust Bank.

Il dira aussi qu' « *une banque est soumise à un contrôle quand la Commission constate une faute de gestion, qui n'est pas dans ce cas de figure financière, mais plutôt d'une faute de gestion relative à l'application des lois* ». Une faute de gestion relative à l'application de la loi qui a nécessité, selon cette source, la désignation d'un administrateur provisoire, en cas de mesures correctives qu'elle jugeait nécessaires à apporter à la gestion de la banque mise sous contrôle.

Pour cette source « *ces mesures correctives ne sont pas une procédure inhabituelle, puisque la Commission les prend souvent* » et affirme que « *si le contrôle fait ressortir des irrégularités la loi sera appliquée, les sanctions sont bien définies* ». Les sanctions qui seront prononcées à cet effet par la Commission peuvent aller du simple avertissement jusqu'au retrait d'agrément en vertu de l'article 14 de la loi sur la monnaie et le crédit. La Trust Bank, du moins selon cette source qui s'est confiée, n'attendra pas longtemps pour connaître son sort.

« *Au jour d'aujourd'hui, aucune sanction n'a été prononcée, c'est une mesure conservatoire qui peut durer un intervalle de temps réduit, ne dépassant peut être même pas une semaine* », dira-t-elle, relevant qu'actuellement « *nous sommes seulement dans la phase de contrôle, le staff dirigeant de la banque est encore en fonction* ».

Le membre de la commission estime que le scénario de la Khalifa Bank n'est pas envisagé. « *C'est un scénario auquel nous ne pensons pas du tout, nous allons faire notre constat, et sur cette base nous prenons une décision* », a-t-il soutenu, se voulant rassurant pour les client de la Trust Bank. « *Il n'y a pas lieu pour les clients de la Trust Bank de paniquer ou de recourir à un retrait massif de leurs dépôts* », a-t-il assuré, réitérant le fait que cette phase est une phase de contrôle et non pas de liquidation. La liquidation est imposée, selon la loi ,lorsque il y a retrait d'agrément, et ce en vertu de l'article 14 de la loi sur la monnaie et le crédit.

Il est à rappeler que la Trust Bank, créée en 2002, la Trust Bank Algeria est une banque étrangère de droit algérien, dont l'essentiel des capitaux sont détenus par Trust Algeria Investment, Jordan expatriates investments Holding Company et Trust Algeria Assurances et Réassurance.

S. B.

LANCEMENT DE LA TÉLÉPHONIE MOBILE 3G

Le report motivé par des raisons techniques

PAR INES AMROUDE

Le report du lancement de la téléphonie mobile de troisième génération (3G) à la fin du premier semestre de 2012 est motivé par des "*raisons purement techniques*", a indiqué à l'APS un responsable du ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication.

La première échéance annoncée pour la commercialisation de la 3G était prévue pour mars 2012. Toutefois, la date du lancement avait été reportée pour la fin du premier semestre, soit en juin de la même année. Trois opérateurs de la téléphonie mobile en Algérie, à savoir ATM Mobilis, Orascom Télécom Algérie et Wataniya Télécom Algérie sont les potentiels acquéreurs de la 3G.

"*Le report est purement technique. Ce n'est pas pour privilégier un opérateur au détriment d'un autre*", a affirmé Zoheir Meziane, conseiller auprès du ministère et directeur de la communication.

Il a indiqué que "*le ministère voudrait accompagner les trois opérateurs à investir dans de meilleures conditions*", rappelant que le report de l'ensemble du processus d'octroi de la licence 3G par le gouvernement a été décidé à la demande des trois opérateurs de téléphonie mobile qui, après le retrait du dossier de candidature en septembre, se sont rendus compte qu'il leur fallait plus de temps pour préparer leur dossier de soumission.

Le responsable du ministère a expliqué que l'État a fait en sorte que les licences 3G "*soient octroyées à des prix très étudiés de manière à ce que cela ne se répercute pas sur les utilisateurs notamment sur les citoyens*".

"*Les opérateurs n'auront à payer que 3% de leurs chiffres d'affaires*", a-t-il précisé.

Selon une étude du ministère, l'introduction de la 3G en Algérie générera "*5 milliards de dollars/an, équivalant à 10 millions de dollars/jour et représentant 1,38% du PIB*".

Par ailleurs, l'orateur a expliqué que Le marché des télécommunications en Algérie enregistre actuellement un chiffre d'affaires global de 5,5 milliards de dollars, en augmentation, par rapport à 2010, où il était de 4,7 milliards de dollars.

Ce chiffre englobe l'ensemble des opérateurs intervenant dans le secteur des télécommunications dans le pays, à savoir la téléphonie mobile et fixe, ainsi que les fournisseurs d'accès à Internet (FAI), explique M. Meziane.

Le marché des technologies de l'information et de la communication (TIC) représente *"4% du PIB et l'objectif national est de contribuer à l'augmentation de la part des télécommunications pour atteindre 8% du PIB"*, a-t-il ajouté.

Le programme de mise à niveau des infrastructures de télécommunication et de raccordement d'abonnés est estimé, quant à lui, à "3 *milliards de dollars pour la période allant de 2010 à 2014"*.

I. A.

L'AN 1 DE LA RÉVOLUTION TUNISIENNE

Bouteflika aujourd'hui à Tunis

Le président Bouteflika sera l'hôte aujourd'hui de Moncef Marzouki, le nouveau chef de l'Etat tunisien pour fêter le 1er anniversaire de la révolution tunisienne qui coïncide avec le 14 janvier, jour de la chute de Ben Ali. Le président algérien doit arriver aujourd'hui à Tunis selon le porte-parole du gouvernement tunisien. Même, si sur la liste des invités, figurent nombre de dirigeants arabes, à l'image de l'émir du Qatar, Hamad bin Khalifa Al Thani, ces commémorations porteront un cachet fortement maghrébin, puisqu'aux côtés du président algérien, sera également présent le chef du Conseil national de transition libyen, Moustapha Abdeljalil. Le Maroc a dépêché quant à lui son ministre des Affaires étrangères, Saâdeddine El-Othmani. La célébration de cet anniversaire de l'An 1 est prévue au Palais des congrès à Tunis où devraient intervenir tour à tour le président Marzouki, le chef du gouvernement, Hamadi Jebali, et le président de l'Assemblée constituante Mustapha Ben Jaafar. A cette occasion le chef de l'Etat tunisien a décidé de gracier plus de mille prisonniers, les personnes âgées et les adolescents étant les plus favorisés. En outre, beaucoup de détenus vont bénéficier de la mise en liberté conditionnelle ou de réduction de peines.

Parallèlement à ces festivités officielles, les réseaux sociaux ont relayé des appels à manifester sur l'avenue Habib-Bourguiba, symbole de l'insurrection contre Ben Ali. Des expressions artistiques sont également au menu sur cette avenue mythique pour faire revivre les péripéties ayant conduit à « Dégage! ».

Il est vrai que les récents propos du président Moncef Marzouki ont irrité Alger. Celui-ci en visite à Tripoli avait estimé, selon la presse, que l'Algérie aurait pu éviter le bain de sang si elle n'avait pas annulé les élections de 1992. La présidence tunisienne a ensuite rectifié le tir en publiant cette semaine un communiqué où elle témoigne un « respect total et absolu (...) de la souveraineté de l'Algérie » tout en soulignant « l'importance des relations entre les deux pays frères ». Les autorités d'Alger ne semblent pas trop s'attarder sur ce petit incident. Le nouveau chef d'Etat tunisien a donné, lundi dernier, son quitus pour la nomination de l'ambassadeur algérien, Abdelkader Hajjar, en tant qu'ambassadeur plénipotentiaire, de la République algérienne démocratique populaire. L'Algérie officielle adoube donc le Maghreb révolutionnaire et acquiesce à la démocratie tunisienne. C'est certainement le sens à donner à ce déplacement de Tunis de Bouteflika.

L. G.

CONTESTATION D'ATTRIBUTION DE LOGEMENTS SOCIAUX À LAGHOUAT

Le caractère définitif de la liste levé

Près d'une semaine après le début des émeutes à Laghouat provoquées par l'affichage d'une liste de bénéficiaire de logements largement contestés le wali a fini par réagir en décidant de lever le caractère "définitif" de la liste contestée des 190 logements destinés à la résorption de l'habitat précaire des quartiers El-Afrane et Mahafi.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Cette mesure, destinée, parmi d'autres, à apaiser la tension que connaît la ville, a été prise mercredi soir lors d'une réunion du chef de l'exécutif de la wilaya avec les notables de la région.

Elle permet également de maintenir "provisoirement" les bénéficiaires dans leurs nouveaux logements jusqu'à l'aboutissement des enquêtes sur les conditions ayant entouré l'élaboration de cette liste et la poursuite en justice de ceux qui auraient fourni de faux documents. *"Tout bénéficiaire dont les investigations auront démontré qu'il n'avait pas auparavant bénéficié d'un bien immobilier, tel qu'un lot de terrain à bâtir, d'un logement ou de précédents programmes d'habitat, sera confirmé dans son bien, tandis que les autres feront l'objet d'une expulsion"*, a-t-on expliqué. Concernant les futures attributions de logements, cette instruction renforce aussi les commissions de daïra par des représentants de la société civile, comme observateurs, afin de leur conférer plus de transparence. Cette décision vient s'ajouter à une série d'autres mesures d'apaisement adoptées en début de semaine par l'Assemblée populaire communale de Laghouat, dont *"l'ouverture d'une enquête sur la liste contestée des bénéficiaires des 190 logements"* et *"la poursuite de toute personne à l'origine d'une éventuelle attribution illégale de logement, avec gel de toute délivrance de documents officiels ou d'attribution concernant ces logements jusqu'à la fin de cette enquête"*.

Retour d'un calme précare à Laghouat.

Il a été également convenu aussi "*d'accélérer la création de nouveaux lotissements et leur attribution aux citoyens de la commune*", *"l'octroi d'aides financières pour la restauration des anciennes bâtisses*", et "l*a réhabilitation de vieux quartiers classés, à l'instar de ceux de Zegueg El-Hadjadj et El-Gharbia*". Cependant le mouvement de contestation se poursuivait encore jeudi toujours à la placette du quartier El-Maâmourah, où a été déployé un emblème national géant.

Les contestataires réclament le départ des responsables locaux et l'annulation de la liste des logements contestée.

Les échauffourées qui avait éclaté dans cette localité tout au long de la semaine ont fait des blessés légers de part et d'autre et donné lieu à l'interpellation de plusieurs personnes qui ont été par la suite relâchées. **L. B.**

PROCÈS DE L'ATTENTAT KAMIKAZE DE THÉNIA

Peine capitale pour Droukdel et ses complices

Le tribunal criminel près la cour de Boumerdès, a condamné, mercredi dernier, dix terroristes dont cinq émirs, par contumace, à la peine capitale, pour les chefs d'inculpation d'adhésion à un groupe terroriste armé, homicide volontaire avec préméditation, pose d'engin explosif sur la voie publique, pour avoir planifié l'attentat kamikaze contre le siège du commissariat de police de la localité de Thénia le 29 janvier 2008 qui avait coûté la vie à deux policiers et un citoyen. Parmi les condamnés, des émirs dont Abdelmalek Droukdel, alias Abou Mossaab Abdelouadoud, Salah Gasmi, alias Abou Mohamed, responsable du comité d'information d'Al-Qaida au Maghreb Islamique, Abdemoumène Rachid El Assima alias Hodheifa, émir de la Zone II, Gourri Abdelmalek, alias Khaled Abou Slimane, émir de la katibet de Thénia. Parmi eux également, six terroristes sont toujours en fuite et deux autres tués par les services de sécurité lors des opérations militaires. Egalement, le même tribunal a condamné à une peine de huit ans de prison ferme assortie d'une amende 500.000 DA, le dénommé C. Djamel, un inspecteur des douanes pour avoir facilité l'introduction du véhicule avec lequel a été perpétré l'attentat kamikaze de Thénia. Il est accusé de falsification de documents officiels. Ce véhicule a été introduit du Royaume-Uni. Une autre personne impliquée dans l'affaire, A. Tahar, un Britanno-Algérien, a été condamné à une peine de sept ans de prison ferme. Ce dernier a reconnu avoir reçu des facilités du douanier cité pour introduire un véhicule qu'il a vendu à individu pour une somme de 45 millions. Ce dernier a affirmé qu'il n'avait plus de relations avec les groupes armés.

T. O.

BOUMERDÈS

Les commerçants ambulants renouent avec la protesta

PAR TAHAR OUNAS

Comme il fallait s'y attendre, les commerçants ambulants de Boumerdès ayant recouru en début de la semaine à la protesta pour faire entendre leur voix, sont passés, comme ils l'ont précisé, à des actions radicales. En effet, avant-hier, ces commerçants ont renoué avec la protestation, en fermant totalement plusieurs axes routiers menant au chef-lieu de la wilaya pour dénoncer la décision des autorités portant annulation du marché bi-hebdomadaire durant les jeudis. Une décision qui a été prise par les responsables de l'APC en début de ce mois de janvier. La motivation de la prise de ladite décision était, selon des protestataires, de préserver l'environnement et le cadre de vie des citoyens et ce, suite à la prolifération des ordures et immondices au niveau dudit marché.

Les manifestants ont fermé la route reliant Ali Liguia au chef-lieu de wilaya en utilisant un bus de transport des étudiants ainsi que la route reliant Boumerdès à Corso après avoir saccagé un bus de transport scolaire au niveau de l'entrée ouest de la ville. Cette action n'est que la réaction des protestataires suite au déploiement d'un important dispositif de forces antiémeutes au marché de Boumerdès pour les empêcher d'étaler leurs marchandises. Estimant que ces actions ne suffisaient pas à attirer l'attention des autorités à revenir sur leur décision, plusieurs autres manifestants se sont dirigés vers la RN 5 qu'ils ont fermée au lieu dit Berahmoune à l'aide de troncs d'arbres et de blocs de pierres. Par conséquent, les transporteurs routiers ont garé durant toute la journée de ce jeudi et plusieurs usagers de la route ont été coincés dans d'interminables files de voitures. Plusieurs personnes n'ont pas pu rejoindre leurs lieux de travail et leurs destinations. En somme, le chef-lieu de wilaya de Boumerdès, était en ce jeudi, assiégé totalement.

Il est à rappeler que ces commerçants ont organisé lundi dernier une marche pacifique à partir du marché de la ville vers le siège de la wilaya de Boumerdès où ils ont observé un sit-in de deux heures pour faire pression sur les autorités de wilaya afin qu'elles prennent en charge leurs doléances. Les manifestants avaient affirmé ce jour-là, qu'ils payent leurs impôts et exercent leur activité dans la légalité.

T. O.

TRIBUNAL CRIMINEL D'ALGER

Un ex-détenu de Guantanamo acquitté

Missaoui Mabrouk, un ex-détenu à la prison de Guantanamo, poursuivi en Algérie pour appartenance à un groupe terroriste activant à l'étranger, a été acquitté jeudi par le tribunal criminel de la cour d'Alger.

Selon l'arrêt de renvoi, Missaoui Mabrouk (49 ans) a été transféré par les autorités américaines de la prison de Guantanamo (Cuba) vers l'Algérie après y avoir purgé neuf années.

Missaoui Mabrouk a été jugé à Guantanamo sous le nom de Farhi Saïd (identité sous laquelle il s'était présentait aux forces américaines) par la justice américaine pour le chef d'accusation d' "ennemi combattant" et avait bénéficié d'un acquittement en 2008.

L'affaire, selon la même source, remonte à 1993 lorsque Missaoui avait quitté le territoire national à destination de la France puis Rome en 1999 et enfin Londres en 2001 avec un faux passeport. A Londres, il fit la connaissance du dénommé Attef Mesri, de nationalité égyptienne, et de Abderrahim du Maroc. Ce dernier parvient à le convaincre de l'idée du djihad et lui propose un déplacement au Pakistan puis en Afghanistan.

Le 3 juin 2001, il se rend à Islamabad puis en Afghanistan où il entre illégalement. Après les attentats du 11 septembre, il quitte le territoire afghan vers le Pakistan où les autorités pakistanaises le remettent aux forces américaines.

Lors du procès, Missaoui a affirmé n'avoir *"aucun lien avec ces groupes terroristes"* ajoutant s'être *"rendu en 2001 en Afghanistan pour se marier"*. Les autorités pakistanaises l'ont remis aux forces américaines contre un montant de 5.000 dollars pour être enfin transféré à la prison de Guantanamo, a-t-il dit. Missaoui a indiqué lors de l'audience avoir subi dans ce camp *"les pires formes"* de torture pendant neuf ans et qu'il en gardait à ce jour des séquelles. Me Boumerdassi Hassiba - avocate de tous les ex-détenus de Guantanamo - a souligné dans sa plaidoirie que son client a été acquitté de tous les chefs d'accusation retenus contre lui par la justice américaine en 2008, brandissant à cet effet le jugement de non-culpabilité prononcé par les autorités américaines.

Selon ce jugement, a-t-elle précisé, le fait que Missaoui soit parti en Afghanistan et rencontré des personnes qui enrôlaient des jeunes dans des groupes terroristes, *"ne constitue pas une preuve de son appartenance à ces groupes"*.

Elle a ajouté que son client a été incarcéré dans ce camp *"pour la simple raison qu'il était Arabe et se trouvait en Afghanistan"*, soulignant qu'il avait subi toutes formes de torture. L'avocate a rappelé que l'un de ses clients, Hardabache Sofiane, ex-détenu de Guantanamo acquitté en 2010, souffrait actuellement d'une maladie mentale. **APS**

CHRISTOPHE FAYOUT RÉAFFIRME QUE L'ALGÉRIE EST LE PREMIER MARCHÉ DE SIEMENS EN AFRIQUE

Un chiffre d'affaires de plus de 70 millions d'euros

Le partenariat et la coopération entre l'Algérie et la firme allemande Siemens dans le secteur énergétique a connu un important développement ces derniers mois, en ce sens que les activités de cette entreprise multinationale vont se traduire par une croissance significative durant l'année 2012.

PAR AMAR AOUIMER

En effet, selon Christophe Fayout, responsable développement africain de Siemens Energy, les investissements en Algérie vont augmenter, rapporte Jeune Afrique qui indique également que «*deux années après s'être lancé dans le solaire en Afrique, le conglomérat allemand, Siemens Energy, dégagera ses premiers revenus significatifs en 2012. Son objectif pour 2016... un chiffre d'affaires de 50 millions d'euros*». Cet hebdomadaire spécialisé dans l'information et l'actualité politique et économique en Afrique souligne que «*malgré le printemps arabe, le groupe reste très actif sur le continent, et notamment en Afrique du Nord. Ce sont surtout ses filiales françaises qui y sont à la manœuvre, dans les transports urbains comme dans l'énergie. Dans ce secteur, où elles bénéficient de l'ancien réseau africain de Merlin Gerin (récupéré en 2006), elles s'appuient sur 500 salariés basés en Afrique*». Ce magazine précise en outre, que «*le siège allemand se réserve la vente des grandes centrales électriques. Mais c'est Siemens Energy France qui pilote les secteurs des transmissions électriques et des énergies renouvelables, sous la houlette de Christophe Fayout. Quadragénaire énergique, il a placé le solaire en tête de ses priorités. En 2010, la filiale a réalisé 200 millions d'euros de chiffre d'affaires sur le continent*». Pour ce qui est de l'Algérie, Siemens participe à de nombreuses rencontres internationales, foires et salons spécialisés en Algérie pour apporter son savoir-faire et son transfert technologique en partenariat avec des entreprises algériennes de sous-traitance, notamment en ce qui concerne les économies d'énergie et l'efficacité énergétique.

200 millions d'euros en 2010 sur le continent

Concernant la présence de Siemens au nord de l'Afrique, ce responsable estime que «*l'Algérie est notre premier marché africain, avec 70 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2010, suivie de l'Afrique du Sud, puis de la Tunisie.*

Avant la chute du régime Kadhafi, la Libye était notre second marché maghrébin avec 50 millions d'euros. Nos équipes sont là-bas et se remettent en marche pour redécoller. Quant à l'Afrique subsaharienne francophone, nous y avons vendu environ 35 millions d'euros de matériels et prestations en 2010 et nous prévoyons 45 millions d'euros en 2011».

A propos du marché du solaire sur le continent, il dira que «*le photovoltaïque en Afrique en est seulement à ses débuts, même si les gouvernements en parlent beaucoup. Les deux seules centrales solaires existantes sont installées au Mali (200 kW de capacité) et au Cap-Vert (3,5 MW). Et encore, cette dernière connaît des difficultés d'exploitation. Ce n'est rien par rapport à la capacité de 500 MW installée en Afrique dans l'éolien (dont 150 MW par Siemens)*».

Abordant les projets sur ce marché africain naissant du solaire, Fayout précise que «*les techniciens de Siemens travaillent la question depuis deux ans, c'est le temps que met un projet dans le photovoltaïque pour éclore. Nous dégagerons un premier chiffre d'affaires significatif en 2012: nous installerons une centrale solaire d'une dizaine de mégawatts au nord du Bénin et une autre au Burkina Faso, en sous-traitance pour le groupe minier canadien Semafo. Pour la suite, nous avons déjà identifié des projets pour une capacité totale de 200 MW. Nous estimons que nous pouvons réaliser d'ici à cinq ans un chiffre d'affaires d'environ 50 millions d'euros dans le solaire*».

Enfin, relatant le modèle économique qui est le plus adapté en Afrique pour lancer des centrales de ce type, il affirme que « le système en BOT (build, operate and transfer, NDLR), qui permet un investissement privé soutenu par une institution financière internationale, puis un transfert à l'opérateur public, me semble le meilleur. Cela étant, le photovoltaïque ne vaut pas pour tous les pays : il n'est bancable que pour ceux situés sur la « ceinture du soleil », qui parcourt l'Afrique d'Est en Ouest, entre le Sahel et la Méditerranée. Dans des pays comme la Côte d'Ivoire, la Guinée ou le Cameroun, l'énergie hydraulique donne un prix par kilowattheure bien plus intéressant.

Outre Siemens, les entreprises allemandes spécialisées dans l'énergie solaire sont actives en Algérie où elles souhaitent décrocher des contrats de partenariat gagnant-gagnant avec des entreprises locales, tant le budget consacré par les pouvoirs publics pour le développement des énergies renouvelables est important, donc attrayant pour les firmes étrangères désirant investir en Algérie.

A. A.

LE MINISTRE DU TOURISME VEUT DYNAMISER SON SECTEUR

Les artisans doivent se regrouper au sein d'entreprises

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Smaïl Mimoune, a souligné, jeudi à Relizane, la nécessité pour les artisans de se regrouper au sein d'entreprises pour bénéficier des différents projets de développement. *«Nous œuvrons actuellement pour regrouper toutes les compétences que représentent les artisans afin qu'ils puissent passer du stade de travail individuel à celui du travail collectif et pour qu'ils puissent bénéficier de projets dans le cadre de marchés au même titre que les entreprises publiques et privées*» a indiqué le ministre, au cours d'une conférence de presse, en marge de sa visite dans la wilaya de Relizane. Concernant le secteur du tourisme dans cette wilaya, Mimoune a indiqué que cette région dispose de grandes potentialités touristiques et vestiges historiques comme la Qalâa de Bani Rached ou Mazouna, sites pouvant dont la valorisation peut donner une impulsion particulière au secteur. Il a également rappelé que l'investissement privé pour renforcer les infrastructures d'hébergement a atteint le 1,4 milliards de dinars. La wilaya de Relizane compte actuellement 8 hôtels totalisant 437 lits. Le ministre a visité, dans la commune d'El Qalâa, une unité de fabrication de tapis en cessation d'activité depuis 1994, du fait de la cherté de la matière première (la laine). Le ministre a insisté sur la reprise rapide des activités de cette unité, disposant de 22 métiers à tisser, exhortant les autorités locales à trouver la solution adéquate, du fait de la disponibilité de la matière première et d'une main d'œuvre qualifiée.

R. E.

PRODUCTION DE POMMES DE TERRE

Vers une récolte annuelle de 5 millions de tonnes d'ici à 2014

Les professionnels de la filière pomme de terre estiment "possible" d'atteindre une production annuelle de 5 millions de tonnes d'ici à 2014 après les progrès enregistrés ces trois dernières années.

Le président du Conseil interprofessionnel de la pomme de terre, Séraoui, a estimé que la filière peut progresser de 20 à 30% par an, "*pour peu que des efforts soient consentis en matière d'organisation et de mécanisation*".

"*Nous pouvons produire jusqu'à 1,5 million de tonnes de plus que ce que nous produisons actuellement*", a-t-il dit en marge d'une réunion du Conseil présidée par le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Rachid Benaissa.

La production de pomme de terre a atteint 3,8 millions de T en 2011, en hausse de 19% par rapport à 2010. Ce bilan s'approche ainsi de l'objectif tracé pour 2014, qui est de 4 millions de tonnes.

En 2010, la production s'était établie 3,2 millions de tonnes contre 2,67 millions de T en 2009 et 2,2 millions de T en 2008.

Selon les chiffres du ministère, 53% de la production nationale de pomme de terre est produite par quatre wilayas: El Oued et Aïn Defla qui ont fait à elles seules 37% de la récolte, Mascara et Mostaganem (16%).

Pour consolider les progrès réalisés par la filière, les professionnels ont établi un plan d'action pour l'année 2012 qui porte sur plusieurs aspects liés notamment à la fertilisation, à la mécanisation, à la régulation et la production de semences.

Concernant la fertilisation, un groupe de travail, chargé de définir les normes de fertilisation de la culture de pomme de terre, selon les différentes zones de production, sera installé incessamment, selon Séraoui.

Un autre atelier sur la modernisation des exploitations par la mécanisation est également prévu durant le mois prochain pour identifier le matériel spécifique et les besoins des agriculteurs et faire des propositions de soutien de l'acquisition de machines.

Le ministre s'est dit "*prêt*" à étudier toute demande de soutien à la mécanisation, formulée par les agriculteurs *"sous réserve"* d'orienter les financements à l'acquisition du matériel. Cet accompagnement est également conditionné par une obligation de résultats. "*Je ne veux pas débloquer un dinar qui ne ramène rien en retour*", a-t-il dit.

Les professionnels ont relevé, lors de cette rencontre, le manque de contrôle de la semence dans plusieurs wilayas du pays, qui s'est traduit par des niveaux de rendement faibles.

En plus des instituts de contrôle habilités par le ministère, les professionnels doivent également participer à dénoncer les agriculteurs qui ne respectent pas la réglementation en la matière, selon le ministre.

Un atelier sur la production de semences sera organisé prochainement pour débattre des aspects liés à ce domaine.

Une réunion des professionnels de la filière est prévue d'ici le mois de mars prochain pour présenter des propositions concrètes aux problèmes soulevés lors de cette réunion.

R. E.

PÉTROLE

Hausse des cours en Asie

Les cours du pétrole s'affichaient en hausse vendredi matin en Asie, soutenus par les tensions géopolitiques, après être passés sous la barre des 100 dollars la veille à New York. Le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en février s'appréciait de 44 cents à 99,54 dollars et le baril de Brent de la mer du Nord pour même échéance gagnait 4 cents, à 111,30 dollars sur les échanges électroniques en Asie. "La problématique de l'approvisionnement (en brut) dans les tensions géopolitiques reste le principal facteur haussier pour les cours du pétrole", a noté un analyste du cabinet de conseil en énergie Purvin and Gertz à Singapour. "Outre l'Iran, les motifs d'inquiétude immédiats concernent les grèves au Nigeria", a-t-il ajouté. Jeudi, le baril de "light sweet crude" a terminé à 99,10 dollars sur le New York Mercantile Exchange, en baisse de 1,77 dollar par rapport à la veille. À Londres, sur l'Intercontinental Exchange, le baril de Brent a perdu 98 cents à 111,26 dollars, après avoir grimpé jusqu'à 115,12 dollars, son plus haut niveau depuis le 9 novembre.

R. E.

MEDEA

1.380 foyers raccordés au réseau de gaz naturel

1.380 nouveaux foyers à travers les communes de l'est et du sud-est de la wilaya de Médéa ont été raccordés récemment au réseau de distribution de gaz naturel, selon la Direction de l'énergie et des mines (DEM).

L'opération de raccordement a touché des foyers situés au niveau des agglomérations urbaines des communes de Djouab, Sidi-Demed, Sidi-Zahar et Ouled-Maâref, a indiqué la même source, précisant que plus de 740 nouveaux branchements ont été réalisés dans la seule commune de Djouab.

Des travaux d'extension du réseau de raccordement de gaz naturel aux zones éparses relevant de ces communes "devraient intervenir prochainement", en vue de réduire progressivement le recours aux bonbonnes de gaz butane et de mettre fin aux difficultés d'approvisionnement en cette énergie rencontrées par les habitants, notamment en période hivernale.

Des opérations similaires sont en phase d'exécution à travers plusieurs communes du Nord et Nord-est de la wilaya, notamment Tablat, Mezghena, El-Azizia, Guelb el-Kébir et Béni-Slimane, où il est programmé le raccordement, à l'horizon 2014, de près de 9.000 nouveaux foyers, a précisé la Direction de l'énergie et des mines.

EL-OUED

Plus de 11.000 emplois créés en 2011

Plus de 11.000 jeunes ont été embauchés par le biais du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) dans la wilaya d'El-Oued durant l'année 2011, a indiqué la Direction locale de l'emploi (DE).

Sur ce nombre, 5.625 postes ont été accordés aux diplômés universitaires et techniciens supérieurs au niveau des secteurs administratifs et économiques, publics et privés, 3.780 autres dans le cadre des contrats d'insertion professionnelle et des promus des établissements de la formation professionnelle.

Selon la même Direction, quelque 1.605 jeunes, dont le niveau d'enseignement est limité ou n'ayant pas de niveau scolaire, ont également été placés à travers les multiples chantiers de réalisation ouverts par les secteurs des ressources en eau, des forêts, de l'environnement et des travaux publics. Pour ce qui est des contrats d'emploi aidé, la même Direction fait état du placement, durant la même période, de 369 jeunes, certains titulaires de diplômes universitaires et d'autres ayant un niveau d'enseignement secondaire, ainsi que des promus des établissements de la formation professionnelle.

APS

TIZI-OUZOU, DIRECTION DE L'ÉNERGIE ET DES MINES

Création de deux nouvelles zones d'activité

Dans le cadre d'un programme de 38 zones d'activité à réaliser à l'échelle nationale à l'horizon 2014, la wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié de la création de deux nouvelles zones, a annoncé le wali.

PAR BOUZIANE MEHDI

Intervenant lors d'une rencontre qui l'a regroupé avec les opérateurs économiques de la wilaya, M. Abdelkader Bouazghi a annoncé qu'une assiette foncière d'une superficie de 376 hectares a été mobilisée dans la région de Boubhir (commune de Souamaâ) pour la création d'une nouvelle zone d'activité, a indiqué l'APS.

Pour la création de cette nouvelle zone, située en bordure de la RN 12, toutes les démarches nécessaires ont été prises, a affirmé le wali, estimant que *"cette zone, qui est appelée à devenir un véritable fleuron de l'industrie, dispose de toutes les commodités nécessaires pour attirer les investisseurs"*. Quant à la seconde zone qui a été créée, elle occupe une superficie de 100 ha et se situe sur les territoires des communes de Tizi-Gheniff et de Draâ El-Mizan, précise l'APS. Les travaux de viabilisation des deux zones seront lancés au courant de cette année, a signalé M. Bouazghi. Le wali a indiqué, en outre, qu'une enveloppe de 530 millions de dinars a été dégagée pour la viabilisation de l'extension de la zone d'activité de la commune de Tadmaït. L'entreprise devant se charger des travaux sera prochainement connue. Concernant le problème juridique qui était posé au niveau de cette zone, M. Bouazghi a annoncé que *"le permis de lotir vient d'être signé"* et les investisseurs qui ont formulé des projets au niveau de cette zone qui compte une soixantaine de lots "seront prochainement positionnés."

Totalisant une superficie de 877 ha et 1.656 lots créés, dont 881 affectés et 737 lots vacants, la wilaya de Tizi-Ouzou compte 17 zones d'activité, une zone des dépôts et une zone industrielle selon les chiffres communiqués par la Direction de l'énergie et des mines.

B. M.

JIJEL, RELANCE DU SECTEUR DU TOURISME

40 dossiers d'investissement à l'étude

Quelque 40 dossiers d'investissement dans le secteur du tourisme seront examinés lundi prochain à Jijel lors d'une réunion du Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et à la régulation du foncier (CALPIREF), a annoncé le Directeur du tourisme et de l'artisanat.

Parmi ces dossiers figure, entre autres, celui présenté par un promoteur qui envisage de construire *"deux grands hôtels de standing international"* dans la région, dans le cadre de l'investissement dans le secteur touristique et hôtelier, selon M. Nouredine Mansour. S'agissant d'un autre projet "important", annoncé ces dernières années par un bureau d'études américain pour la réalisation d'un grand ensemble touristique dans la région d'El-Aouana, *"aucune information n'est pour le moment disponible à l'échelle locale"*, a ajouté le même responsable.

La réglementation en vigueur constitue un "garde-fou" à certains investisseurs qui, loin d'être de vrais professionnels dans le secteur, s'aventurent à investir dans ce créneau "lourd", a encore souligné M. Mansour, rappelant que le gouvernement vient de *"donner davantage de prérogatives aux wilayas pour le développement et la promotion du tourisme"*.

Région à vocation éminemment touristique, la wilaya de Jijel, qui dispose d'un littoral de 120 km, totalise vingt-six hôtels pour une capacité d'accueil globale de près de 2.000 lits. Deux seulement parmi ces infrastructures sont susceptibles d'être classées dans la catégorie "2 étoiles", a encore indiqué le même responsable.

Au cours de la dernière saison estivale, la région a accueilli quelque sept millions d'estivants contre deux millions en 2010, ont indiqué, de leur côté, les services de la wilaya, rappelant qu'un plan d'aménagement touristique (PAT) est en cours d'élaboration pour être prochainement présenté devant l'Assemblée populaire de wilaya pour étude et approbation.

Ce plan fait notamment ressortir dix-neuf zones d'expansion touristique (ZET) dont cinq en cours d'étude et une, celle d'El-Aouana, en voie de bénéficier d'une étude.

De par sa position géographique privilégiée, ses diverses ressources naturelles et ses infrastructures économiques structurantes, la wilaya de Jijel a toutes les potentialités susceptibles de promouvoir un développement du tourisme durable, *"pour peu que les investisseurs s'y mettent pour impulser l'économie locale, régionale, voire nationale"*, a conclu le directeur du secteur.

APS

CONSTANTINE, ANCIENS "FOUNDOUKS" DE LA VIEILLE VILLE

Ils seront convertis en maisons de la dinanderie

Prochainement, les anciens "foundouks" de la vieille ville de Constantine seront transformés en locaux pour les activités de dinanderie, a indiqué le directeur du Tourisme et de l'Artisanat.

PAR BOUZIANE MEHDI

Une vaste opération de réhabilitation de ces anciennes bâtisses, des sortes de petits hôtels pour voyageurs, notamment célibataires, devenus aussi des lieux de rencontres pour les amateurs de malouf et de chant aïssaoua, implantées dans la Médina de Constantine, "vient d'être inscrite et sera lancée incessamment", a affirmé M. Hacène Lebbad à l'APS.

Initiative locale, elle est destinée aussi à "revivifier" des biens vacants de la vieille ville qui ont atteint, au fil des ans et des changements d'habitudes, un état de déplorable dégradation, a ajouté le même responsable.

La transformation de ces anciennes structures d'accueil en espaces d'activités pour les dinandiers s'inscrit également dans le cadre d'une stratégie locale de promotion de cet art ancestral qui commence à perdre de son aura dans sa ville natale, a précisé M. Lebbad à l'APS, faisant part de l'impact de cette initiative dans "la régénération d'une main-d'œuvre juvénile en mesure de relever le défi de la préservation de ce patrimoine". C'est dans ce contexte que les locaux devant être ouverts dans ces anciennes bâtisses seront attribués aux jeunes sachant travailler le cuivre et possédant des attestations de formation dans ce métier générateur de richesses, a précisé le même directeur.

Concernant la sélection des jeunes devant bénéficier de ces locaux à usage professionnel, elle se fera en concertation avec les responsables de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), a en outre précisé le même responsable.

"Une centaine de locaux professionnels seront ouverts au titre de cette opération de réhabilitation des anciennes infrastructures hôtelières de la vieille ville", a ajouté M. Lebbad qui a souligné l'impact positif de cette opération sur le projet de réhabilitation de la vieille ville de Constantine.

B. M.

SAIDA, MODERNISATION DE DEUX STRUCTURES TOURISTIQUES

Une enveloppe de 929 millions de dinars dégagée

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, M. Smaïl Mimoune, a annoncé, lundi dernier à Saïda, qu'une enveloppe de 929 millions de dinars a été dégagée pour la modernisation et la réhabilitation du complexe thermal Hammam Rabi et l'hôtel El-Foursane, deux établissements publics situés respectivement dans la commune de Ouled Khaled et au chef-lieu de wilaya. Il a indiqué que 554 millions de dinars ont été affectés pour la modernisation de l'hôtel El-Foursane de Saïda, ouvert en 1979. Les prestations de service et les recettes de cet établissement hôtelier ont régressé ces dernières années. Le taux d'occupation des chambres de cet hôtel est à 20% et 10% seulement du potentiel du restaurant de l'hôtel sont exploités, chose qui n'a pas satisfait le ministre. Au complexe Hammam Rabi, M. Mimoune a annoncé que 375 millions de dinars ont été dégagés pour moderniser cette station thermale qui réalise des résultats positifs. Il a demandé à valoriser davantage cette infrastructure par le renforcement des services et à faire face à la concurrence. Le directeur du complexe a affirmé que la capacité d'hébergement de cette station *"ne peut satisfaire la demande"*, surtout durant les périodes de pointe, ajouté à cela la vétusté des équipements dont une partie seulement a été renouvelée, à savoir le pavillon médical que le ministre a rouvert. Pour sa part, M. Mimoune s'est enquis des résultats de l'étude sur la zone d'extension touristique du vieux Saïda. Le bureau d'études chargé de cette opération propose de relancer le site qui s'étend sur une superficie de 35 hectares, par l'établissement d'un groupe de projets d'investissement tels la réalisation d'un hôtel familial, une auberge de jeunes, un centre d'artisanat, un stade, une salle omnisports et autres structures de services. Dans la commune de Aïn Skhouna, située entre les wilayas de Saïda, El-Bayadh et Tiaret, le ministre a pris connaissance des résultats préliminaires de l'étude sur la zone d'extension touristique (113 hectares) aux alentours de cette commune qui dispose d'une station thermale et une résidence touristique gérée par un privé. Cette station offre de multiples services touristiques et culturels à travers la zaouia et ses eaux thermales et une zone humide. Le ministre a visité la nouvelle maison de l'artisanat et des métiers de Saïda et inauguré un hôtel privé dans la localité de Hammam Rabi.

APS

SKIKDA

Développement de l'agriculture et des forêts

L'année 2012 sera "décisive" pour le développement des secteurs de l'agriculture et des forêts à Skikda où un investissement public de plus de 16 milliards de dinars a été mis en place au titre du quinquennat 2010-2014, a indiqué le directeur des services agricoles (DSA).

Ces moyens sont puisés des Fonds nationaux de développement agricole, de mise en valeur de terres par la concession, de l'investissement agricole et des programmes sectoriels décentralisés, a précisé M. Bourhaneddine Bourouz.

Ce programme prévoit, notamment, l'irrigation, dès cette année, de plus de 21.000 hectares de terres agricoles dans cette wilaya, soit une augmentation de 6.000 ha par rapport aux années précédentes, a ajouté le même responsable, notant que 10.000 hectares seront consacrés à l'oléiculture d'ici 2014, à raison d'une plantation de 2.000 ha par an.

Le développement de la filière des agrumes et de la tomate industrielle, le soutien aux différentes cultures stratégiques, à l'exemple de la pomme de terre, l'amélioration des performances de la filière lait et de la céréaliculture, ainsi que l'arboriculture, figurent parmi les priorités de la DSA au titre de ce même programme, a affirmé M. Bourouz.

S'agissant de la lutte contre l'exode rural, le même responsable a fait savoir que 240 projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI), à même de favoriser la création de 10.000 emplois, seront réalisés durant le même quinquennat à travers les 38 communes de la wilaya.

AIN-TEMOUCHENT

2.600 postes de formation pour la rentrée de février

Le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels de la wilaya d'Aïn-Témouchent présente une offre de plus de 2.600 postes de formation en prévision de la rentrée de février 2012, a indiqué la Direction concernée.

Ces postes pour lesquels les procédures d'inscription ont été ouvertes depuis le 10 décembre pour se poursuivre jusqu'au 09 février 2012, se répartissent entre 1.215 postes en formation résidentielle, 1.030 en formation qualifiante, 840 pour les femmes au foyer et 730 en apprentissage.

Prévue pour le 26 février prochain, cette rentrée est marquée par l'ouverture de trois nouvelles spécialités qui répondent à la demande locale de formation, notamment rurale.

Il s'agit de l'apiculture, d'une section d'élevage de petits animaux, dont le lapin, et, enfin, une section d'électrotechnique.

Plusieurs opérations sont retenues, par ailleurs, au titre du développement du secteur de la formation professionnelle au niveau de la wilaya d'Aïn-Témouchent et concernent, notamment, l'étude, la réalisation et l'équipement de deux instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle (INSPF) à Aïn-Témouchent et Beni Saf. La wilaya a bénéficié, également, d'une opération d'extension de 600 postes de formation, soit 20 salles spécialisées à travers des CFPA. Ces opérations concernent les centres polyvalents de Beni Saf, El-Amria et Aïn Larbaâ et de l'annexe de formation d'Aïn Tolba.

APS

TUNISIE

Les partis progressistes s'unissent contre Nahda

En Tunisie, sur les sièges de l'Assemblée constituante, un an après la chute du dictateur déchu Zine el-Abidine Ben Ali, les partis politiques serrent un peu plus les rangs. Après l'échec des campagnes centristes lors du premier vote démocratique, trois partis d'opposition ont annoncé, mercredi 11 janvier 2012 à Tunis, leur «fusion», rapporte l'Agence Tunis Afrique presse (TAP).

En vue des prochaines échéances électorales, le Parti démocratique progressiste (PDP), Afèk Tounès (Horizons de Tunisie, ndlr) et le Parti républicain (PR) ont mis en œuvre la création d'un nouveau parti politique de rassemblement des forces dites progressistes :

Face à la majorité composée d'Ennahda, du Congrès pour la République (CPR) et d'Ettakatol, dont les représentants occupent la présidence, le gouvernement et la plupart des sièges de l'Assemblée constituante, la nouvelle alliance centriste deviendra lors du congrès du PDP, prévu en mars 2012, l'alternative politique la plus importante. Après avoir déterminé le nom du mouvement, le parti adoptera ses statuts et son règlement intérieur et procèdera à des élections internes pour parvenir à un consensus de représentants et de dirigeants. D'après la Secrétaire générale du PDP, Maya Jeribi, l'initiative viserait à *«instaurer un équilibre politique»*. Une volonté de rendre plus audible la voix du centre qui commence par la prise en compte des leçons du premier vote démocratique du 23 octobre 2011 : *«Les résultats des élections défavorables aux partis du centre témoignent du dispersement des centristes et de la faiblesse de leur impact au sein de la société»,* déclarait Youssef Chahed, le représentant du Parti républicain.

L'un des fondateurs du PDP, Ahmed Néjib Chebbi, a, pour sa part, accueilli cette nouvelle union comme un «message d'espoir» adressé aux forces du centre :

«La fusion des trois partis vise à préparer l'alternance du pouvoir comme étant une base importante de tout régime républicain et afin d'être présent dans les prochaines échéances politiques.»

Une alliance centriste inévitable ?

Rendue désormais officielle, l'entente était déjà pressentie. L'annonce de la «fusion» fait suite au meeting du 26 décembre 2011 organisé par l'association Esprit Citoyen, intitulé *«Pour un parti unique»* et qui réunissait déjà les trois partis à l'hôtel le Golden Tulip à Gammarth dans la banlieue de Tunis. Un meeting dont le choix du lieu avait été vivement critiqué, qualifié d'établissement élitiste et bourgeois, encore trop loin de la capitale et des électeurs.

Lors du meeting de décembre 2011, les participants avaient tous vivement appelé à «un grand parti démocrate». Mais les principaux leaders semblaient en ces temps moins enthousiastes qu'aujourd'hui à unir leurs forces, tous déterminés à conserver intacte la structure initiale de leur parti. Contrairement à Afèk Tounès et au Parti républicain, le PDP ne date pas de janvier 2011. Ses structures en Tunisie sont bien mieux implantées. Le parti a adopté un modèle économique de centre gauche tandis qu'Afèk Tounès suit un modèle libéral. Disposé à collaborer, le PDP ne comptait pas revenir sur ses spécificités historiques et sur son leadership au sein des partis centristes : *«Nous sommes prêts à travailler main dans la main pour constituer une vraie alternative démocratique, mais se fondre dans un même parti n'est pas encore à l'ordre du jour, car chacun de nos partis a son histoire propre»*, soulignait Ahmed Néjib Chebbi lors du meeting de décembre.

R. I.

SYRIE

Les craintes d'une guerre civile

Le secrétaire général de la Ligue arabe s'inquiète des risques d'une guerre civile en Syrie, avec des conséquences pour les pays voisins, rapporte l'agence Reuters. "Oui, je crains une guerre civile et les événements que nous observons et entendons pourraient déboucher sur une guerre civile", a déclaré Nabil Elarabi dans une interview diffusée vendredi par la chaîne de télévision égyptienne Al Hayat. "Tout problème en Syrie aura des conséquences pour les pays voisins", a ajouté le chef de l'organisation panarabe qui a envoyé des observateurs dans le pays pour superviser la mise en œuvre d'un plan de sortie de crise après dix mois de répression sanglante de manifestations contre le président Bachar al-Assad. La mission s'emploie actuellement à préserver sa crédibilité alors que plusieurs de ses membres ont commencé à la quitter en dénonçant son impuissance et que l'opposition syrienne estime qu'elle permet avant tout au régime de gagner du temps. Nabil Elarabi a qualifié de "préoccupants" les comptes rendus du chef de la mission. Il a toutefois réfuté de récentes conclusions du sous-secrétaire des Nations unies Lynn Pasco, selon qui la répression se serait accentuée depuis l'arrivée des observateurs. Il ne fait "aucun doute que le rythme des morts violentes a baissé grâce à la présence des observateurs", a-t-il déclaré. La mission présentera un rapport détaillé aux ministres des Affaires étrangères de la Ligue les 19 et 20 janvier. Ceux-ci, a précisé Nabil Elarabi, décideront si cela vaut la peine de poursuivre ou non la mission.

Reuters

ARABIE SAOUDITE, CONTESTATION

Un mort dans des affrontements avec la police

Un homme a été tué et trois blessés lors d'affrontements entre manifestants et forces de sécurité dans la nuit de jeudi à vendredi dans une localité chiite de l'est de l'Arabie saoudite, selon des témoins.

Les heurts se sont produits dans la localité de Awamiya, où les forces de sécurité ont ouvert le feu sur des manifestants après des jets de pierres sur des voitures de police, ont précisé ces témoins à l'AFP. Selon des militants, Issam Mohammad Abou Abdallah, 22 ans, a été atteint de plusieurs balles et a été tué. Trois autres personnes ont été blessées par les tirs des forces de sécurité, notamment un homme dont la voiture a été visée alors qu'il franchissait un barrage de contrôle de la police dans la localité, ont indiqué les mêmes sources. Les forces de sécurité ont bloqué tous les accès à Awamiya, à la pointe de la contestation contre les autorités, à la suite de ces affrontements. Avant ces heurts, des manifestations anti-gouvernementales se sont déroulées dans d'autres localités chiites, dont Chouika, al-Qadih et Sihat, selon des témoins. Les manifestants ont réclamé *"la libération des détenus politiques"* ainsi que *"des réformes politiques et la fin de la discrimination confessionnelle",* selon des militants joints par téléphone. La région orientale de l'Arabie saoudite, riche en pétrole et où se concentre l'essentiel des deux millions de chiites saoudiens, est secouée par des

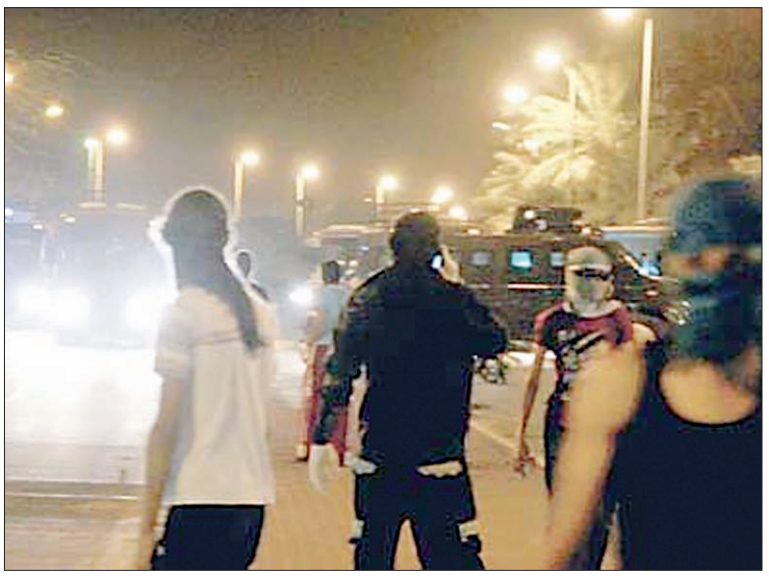

troubles sporadiques depuis le printemps.

Les manifestations avaient commencé à la mi-mars pour protester contre l'aide militaire saoudienne à la répression de la contestation menée par les chiites dans le royaume voisin de Bahreïn.

L'entrée des troupes saoudiennes et d'autres pays du Golfe à Bahreïn avait provoqué une vive tension entre l'Iran, dont la population est à majorité chiite comme celle de Bahreïn, et l'Arabie saoudite.

Quatre personnes avaient été tuées en novembre dans des localités de la région de Qatif —où se concentre la minorité chiite du royaume—, dont Awamiya, lors de troubles similaires. Awamiya avait auparavant été le théâtre, début octobre, d'affrontements entre forces de l'ordre et manifestants, qui avaient fait 14 blessés, dont 11 parmi les policiers. Ryad avait publié début janvier une liste de 23 Saoudiens recherchés pour leur implication dans les troubles dans la province orientale et accusés d'agir *"pour le compte de parties étrangères",* faisant allusion à l'Iran, soupçonné par les autorités d'encourager en sous-main les manifestations de chiites.

Trois d'entre eux se sont rendus et deux autres ont été arrêtés. Sur 385 personnes arrêtées en Arabie saoudite depuis le début des manifestations qui ont éclaté dans la foulée du Printemps arabe, une soixantaine sont toujours en détention, selon des militants. Les chiites se disent discriminés et demandent l'égalité dans l'emploi et les prestations sociales avec les sunnites majoritaires dans le royaume.

MIDI
CULTURE

PALAIS DE LA CULTURE MOUFDI-ZAKARIA

Hommage aux maîtres de l'andalou

Page 14

YENNAYER

Plus qu'une tradition... une histoire identitaire

Page 12

BOUAKKAZ ET OUABED AU CCA DE PARIS

LORSQUE L'HUMOUR RIME AVEC POÉSIE

L'un est poète, Yacine Ouabed, l'autre est humoriste, Kamel Bouakkaz. Ils nous font la surprise de se produire au Centre culturel algérien à Paris à la faveur d'un spectacle qui marie humour et poésie. Des moments hilarants avec Kamel Bouakkaz, et des instants poétiques avec la chaleur et la subtilité du verbe de Yacine Ouabed. Le public aimant les deux genres sera ravi de ce mariage conforme à la nature.

Page 13

CULTURE

FESTIVITÉS DE YENNAYER

Plus qu'une tradition… une histoire identitaire

Dans pratiquement tous les foyers maghrébins, le premier jour de l'an berbère Yennayer est fêté joyeusement autour d'un bon plat préparé à l'occasion. Les enfants y trouvent ainsi une joie immense à déguster les sucreries tolérées en ce jour mais également à savourer les histoires racontées par leur grands-parents. Les mamans profitent aussi de cette occasion pour couper une mèche de cheveux à leurs enfants et leur mettre du henné tout en souhaitant à leur progéniture une vie paisible pleine de succès.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Reste que la question posée par les enfants est celle de connaître l'origine de ces traditions. De sursoit une rafale de questions s'abat sur les adultes comme : que veut dire Yennayer ? D'où est venue son origine ? Est-il propre aux pays du Maghreb ?

Ce qu'il faudrait d'abord retenir et inculquer aux enfants, c'est que Yennayer est le premier jour de l'an du calendrier agraire qui est utilisé depuis l'antiquité par nos ancêtres. Ce calendrier est utilisé à travers tout le Nord africain, ce qui démontre l'immensité de Tamazgha.

Selon plusieurs sites dédiés à cette fête nous apprenons queYennayer correspond en réalité au premier jour de janvier du calendrier julien, qui aujourd'hui est décalé de 13 jours par rapport au calendrier grégorien, soit le 14 janvier de chaque année. Mais en Algérie les avis sont que la date de Yennayer est le 12 janvier suite probablement à une erreur des premières associations culturelles qui ont prôné le retour à cette fête traditionnelle, menacée de disparition.

D'où vient son origine ? Est-elle religieuse à l'instar des autres calendriers ou non ?

Vers 1968, l'académie berbère a proposé de créer une "ère berbère" tout comme il y a une ère chrétienne et une islamique, et a fixé comme an zéro du calendrier berbère les premières manifestations connues de la civilisation berbère, au temps de l'Égypte ancienne, lorsque le roi numide Chechonq Ier (Cacnaq) fondateur de la 22e dynastie égyptienne devint pharaon en Égypte. Avant d'envahir la Palestine, il réunifia l'Égypte en l'an 950 avant J.-C. À Jérusalem, il s'empara de l'or et des trésors du temple de Salomon (un grand évènement cité dans la Bible). Le nom de Yennayer provient du nom latin du mois, «ianuarius ou januarius», lui même nommé en l'honneur de Janus (mythologie), dieu romain des portes et des ouvertures.

Le premier yennayer suivant la naissance d'un garçon était d'une grande importance. Le père ou la mère maintenant effectue la première coupe de cheveux au nouveau-né et marque l'événement par l'achat d'une tête de bœuf. Ce rite augure que l'enfant sera le futur responsable du village. Il est répété lors de la première sortie du garçon au marché. Il est transposé, dans les mêmes conditions, à la fête musulmane chiite de l'achoura, dans certaines localités berbérophones.

«Amenzu n'yennayer » détermine la fin des labours et marque le milieu du cycle humide. Les aliments utilisés durant ce mois sont les mêmes que ceux de la période des labours. La nourriture prise est une bouillie, cuite à la vapeur ou levée. Les aliments augmentant de volume à la cuisson sont de bon augure. La récolte présagée sera d'une grande quantité. Les différentes sortes de couscous, de crêpes, de bouillies, etc., et les légumes secs les agrémentant apparaissent. Les desserts servis seront les fruits secs (figues sèches, abricots secs, noix, etc.), de la récolte passée, amassés dans de grandes et grosses cruches en terre pourvues d'un nombril servant à retirer le contenu (ikufan).

Le mois de yennayer est marqué par le retour sur terre des morts porteurs de la force de fécondité. Durant la fête, les femmes ne doivent pas porter de ceinture, symbole de fécondité. Celles transgressant la règle subiraient le sortilège de la stérilité. «Imensi n'yennayer» nécessite des préparatifs préalables. Dans les Aurès et en Kabylie, la veille, la maison est méticuleusement nettoyée et embaumée à l'aide de diverses herbes et branches d'arbres (pin, etc.). Elle ne le sera plus, durant les trois jours suivants sinon le balai de bruyère, confectionné pour la circonstance par les femmes lors de leur sortie à la rencontre du printemps (amagar n'tefsut), blesserait les âmes errantes. On procède au changement des pierres du «kanun» (inyen n'lkanun).

Tous les gestes accomplis pendant la fête se font avec générosité et abondance. Les participants à la célébration, espèrent recevoir, par leurs actions, la bénédiction des forces invisibles circonscrivant leur univers de croyance.

Les masques symbolisent le retour des invisibles sur terre. Au cours du mois de yennayer, les enfants se déguisent (chacun confectionne son propre masque) et parcourent les ruelles du village. Passant de maison en maison, ils quémandaient des beignets «sfendj» ou des feuilletés de semoule cuits «lemsemmen» que les gens s'obligent à donner. Par ce geste d'offrande les familles tissent, avec les forces invisibles, un contrat d'alliance qui place la nouvelle année sous d'heureux auspices.

Ce rite, comme celui de la première coupe de cheveux du nouveau-né, est transposé à l'achoura et repris lors de la période des labours. Le paysan distribuait d'humbles offrandes aux passants croisés sur son chemin et dépose de petites quantités de nourritures dans des lieux saints, en se rendant dans ses champs. «Amenzu'n yennayer» marque toutes les régions berbérophones par des jeux liés aux morts de retour sur terre : carnaval de Tlemcen, jeux de taâisit (os) des femmes de Ghadamès,...

La célébration de Yennayer s'articule autour de plusieurs symboliques. C'est un moment de convivialité familiale, une occasion de se souhaiter des vœux de prospérité, et elle marque le changement de saison (cette saison correspond à l'approche de la rupture des provisions gardées pour l'hiver).

Assagwas Amegas.

K. H.

MÉDIATHÈQUE D'ORAN

Le Nouvel An en fanfare

Le coup d'envoi des festivités officielles célébrant Yennayer a été donné en fanfare mercredi à la médiathèque d'Oran, en présence des membres du Haut conseil à l'amazighité (HCA), des autorités locales et des représentants de la société civile. Quelque 190 participants en provenance des régions des Aurès, du M'zab, d'Illizi (Touareg), d'Alger, de Kabylie, de Beni Snouss (Tlemcen), de Boussemghoun (El Bayadh), du Chenoua (Tipasa), ont pris part à cette cérémonie d'ouverture, dans une ambiance conviviale animée par l'association "Rythme et parade" d'Alger. La fête de Yennayer s'est tenue cette année jusqu'au 13 janvier à Oran, avec la participation de plusieurs associations spécialisées dans la poterie, la vannerie, la céramique, la broderie, la bijouterie et l'art culinaire. "*Cette fête de portée identitaire, culturelle et socio-économique, a valeur de symbole pour réveiller la mémoire collective algérienne*", a expliqué le secrétaire général du HCA, Youcef Merahi. "*Nous espérons que cette date soit officialisée en tant que fête nationale par un texte réglementaire*", a-t-il déclaré. Un membre du HCA, Houari Khechaï, a indiqué, pour sa part, que *"la commémoration de Yenneyar, patrimoine national, mérite d'être consolidée et conservée en tant que fête ancestrale qui symbolise l'union, la convivialité, le partage et la solidarité"*. Selon le comité d'organisation, le programme des festivités prévoit un concert de musique (chansons et variétés kabyles), une série de conférences sur et autour de Yennayer abordant, entre autres, "Yennayer, référent identitaire commun" et "Yennayer et l'histoire des Imazighanes", "Enseignement de Tamazight en Algérie : parcours bilan et perspectives", un Café littéraire, des expositions-démonstration, un carnaval "Ayrad" (lion) de Benis Snouss, ainsi que la représentation de deux pièces au théâtre régional d'Oran Abdelkader-Alloula. Un Salon du livre amazigh est organisé également à l'occasion de ces journées commémorant "Yennayer" avec la participation d'une dizaine de maisons d'édition.

APS

VENTE-DÉDICACE

Rencontre avec Nedjai Mustapha

"Ce livre n'a pas la prétention de soumettre au lecteur un travail pédagogique, ethnologique ou anthropologique. Il tente juste de faire connaître une survivance que nous avons eu le privilège de découvrir et de connaître à Khemis. Comme tout être sensible, je ne pouvais être indifférent à une telle beauté esthétique qui enveloppait cette extraordinaire fête. Sans préjugé ni partie pris, ce livre se veut un témoignage de notre présence à cette fête d'Ennayer en 1991 et 1992. C'était un voyage dans le temps, passé/ présent, révélateur d'un visage méconnu de notre histoire. Face à ce spectacle, un sentiment d'étrangeté a suscité en moi une vive curiosité à vouloir comprendre ces formes d'expression populaire qui participent, plus que l'histoire écrite, à rendre compte du vécu et du ressenti des Hommes.

Au-delà de toutes considérations, il s'agit moins de faire appel à une réflexion religieuse, politique ou historique que de se laisser émouvoir par une telle fête.

Ce livre est aussi une réponse à ce ceux qui refusent une ou plusieurs parties de leur histoire, réduisant de la sorte l'histoire de ce grand pays à un passé très récent.

Ce livre est aussi un hommage à un compagnon de route, à une amie exceptionnelle Liliane El Hachemi, qui rêvait de voir ce projet se réaliser."

*Nedjaï Mustapha

MAISON DE LA CULTURE

Traditions et folklore à Constantine

La célébration de Yennayer, jour de l'an amazigh, a débuté tambour battant mercredi à Constantine sur le parvis et dans le hall de la maison de la culture Mohamed-Laïd-Al-Khalifa qui ont résonné aux sons de "tabla" et de zorna ponctués de salves de baroud, annonçant une fête haute en couleur, appelée à durer jusqu'à la fin de la semaine.

La direction de wilaya de la culture qui supervise la célébration pour la 2e année consécutive de la nouvelle année amazighe a voulu en faire une occasion pour mettre en valeur le folklore, les costumes, les arts culinaires et autres traditions relevant de la culture populaire, en plus de faire connaître l'histoire antique du pays.

Outre des exhibitions de troupes folkloriques, le hall de la maison de la culture a en effet abrité, pour l'occasion, une exposition de costumes et d'habits traditionnels, notamment kabyles et chaouis, de bijoux, de poterie, de tapis et autres éléments de décors traditionnels qui ont attiré un nombreux public.

L'occasion a également été mise à profit pour faire connaître l'histoire antique du pays à travers des conférences données par des universitaires.

Les festivités qui se poursuivront jusqu'à vendredi seront également marquées par des soirées musicales animées par l'association Djoussour de Constantine, les troupes Nedjmet Belkacem de Constantine, Dda l'Mouloud de Tizi-Ouzou, la chanteuse Kahina, et le chanteur Imed Khiari.

Des récitals poétiques en langue amazighe, en arabe dialectal et classique sont également au menu de cette manifestation.

APS

BOUAKKAZ ET OUABED AU CCA DE PARIS

Lorsque l'humour rime avec la poésie

L'un est poète, Yacine Ouabed, l'autre est humoriste, Kamel Bouakkaz. Ils nous font la surprise de se produire au Centre culturel algérien à Paris à la faveur d'un spectacle qui marie humour et poésie. Des moments hilarants avec Kamel Bouakkaz, et des instants poétiques avec la chaleur et la subtilité du verbe de Yacine Ouabed. Le public aimant les deux genres sera ravi de ce mariage conforme à la nature-Samedi 14 janvier 2012 à 20h30.

PAR ROSA CHAOUI

Kamel Bouakkaz : Le rire comme principal atout. Mordu des tréteaux, Kamel Bouakkaz débute dans le théâtre amateur en 1987 à Climat de France quartier populaire des hauteurs d'Alger qui a donné à la culture algérienne des noms illustres comme Mohamed Zerbout l'inoubliable interprète de chilat laayani, Hakim Garami auteur des plus beaux textes de chaâbi et l'écrivain Bagdache. Le grand public le découvre dans une pièce de théâtre intitulée Si Amar aach nhar. Il s'illustre dans une série TV intitulée Soulouk oua daouahir avec Lakhdar Boukhors et Hamid Achouri.

Kamel Bouakk fait son entrée à l'Institut d'arts dramatiques en1998 à Bordj El-Kiffan à Alger. Parallèlement au théâtre, il se produit à la télévision dans l'émission Ayla hayla.

La variété de son art lui permettra de participer à des « talk show » et à diverses émissions enfantines. Au cinéma, il fut l'interprète de plusieurs rôles, comme dans *Beur, blanc et rouge* de Mahmoud Zemouri. Il était une fois à l'oued de Djamel Bensalah. Il revient au CCA avec un One man show, *Naora* (le manège), qui a fait pleurer de rire le public qui l'a déjà vu. Il sera donc au rendez-vous pour une autre séance de rire. A vos mouchoirs !

Yacine Ouabed et le don du verbe subtil. La chaleur de sa voix et la beauté de ses paroles font chavirer les cœurs des fans de la poésie populaire. Dès son jeune âge, Yacine Ouabed a le don du verbe facile et subtil. Il écrit la fameuse *Ya hasra 3lik ya edenya* alors qu'il n'avait que 24 ans, dans une Algérie plongée alors dans le chaos (1991), chantée plus tard par feu Kamel Messaoudi en 1994.

Par la suite, il a participé dans l'animation des émissions radiophoniques dont celles de la radio El Bahdja (radio de la capitale) et la radio Chaîne 3. «*Yacine Ouabed est à la fois captivant e tfascinant dans la déclamation de ses poèmes. Captivant, parce qu'il possède l'art de toucheret d'émouvoir fortement son auditoire parla profondeur et la sincérité de ses paroles. Fascinant parce que Yacine Ouabed possède aussi les qualités et le talent d'un parfait comédien. Sa diction naturelle est d'une rare limpidité* ».

R. C.

FESTIVAL DE CARTHAGE

Polémique autour d'une décentralisation

Les 15es Journées théâtrales de Carthage (JTC) se sont distinguées cette année par la présentation de pièces théâtrales à travers l'ensemble du pays, une première depuis l'institutionnalisation de ce festival en 1983 qui a suscité des réactions mitigées, entre partisans et opposants de cette idée.

Selon le directeur du Festival, Ouahid Saafi, la décision de décentraliser cette manifestation culturelle à caractère international et d'aller vers les régions intérieures du pays, est motivée par le souci de satisfaire les amateurs du 4e art, où qu'ils soient.

Parmi les partisans de cette idée, la réalisatrice Fouzia Thabet qui a plaidé pour la généralisation des œuvres théâtrales à travers les différentes régions du pays, soulignant que la culture est la propriété de tous.

Le dramaturge Houssam Sahli a, quant à lui, souligné que la décision culturelle "*ne peut être hâtive ou précipitée*", notant qu'elle doit être le fruit *"d'une concertation avec les professionnels du secteur*".

Dans certaines régions les gens ont plus besoin, à l'heure actuelle, "*de produits de première nécessité*" que de théâtre, a-t-il ajouté, insistant sur l'impératif d'organiser les Journées théâtrales de Carthage à Tunis, en attendant que des changements radicaux soient opérés, dans ce sens, dans les autres régions. Plusieurs journalistes ont qualifié de "hâtive" la décision d'étendre les festivités des JTC à d'autres régions qui, selon eux, ne disposent pas encore des équipements nécessaires.

La décentralisation des oeuvres théâtrales a *"nuit à l'image du festival, notamment avec la suppression de certains concours et prix qui constituaient l'essence même de cette manifestation culturelle"*, selon d'autres avis.

Certains, par contre, estiment que le fait de ne pas avoir reporté voire annulé cet évènement culturel international est en lui même un exploit vu *"les multiples contraintes et les conditions difficiles que traverse le pays"*.

APS

SALON NATIONAL DES ARTS PLASTIQUES DE DJELFA

1er prix pour le sculpteur Toufik Mechati

Le sculpteur constantinois, Toufik Mechati, a reçu le 1er prix pour sa sculpture sur bois intitulée "Yaiche" présentée au Salon national des arts plastiques à Djelfa. Rencontré en marge de "l'Espace du mardi" organisé par la direction de la culture de Constantine, Mechati s'est dit *"heureux et fier"* du 1er prix qui lui a été décerné à l'issue du Salon national des arts plastiques organisé fin décembre dernier à Djelfa. L'œuvre primée, une sculpture sur bois intitulée "Yaiche", a été choisie parmi des œuvres présentées de 80 artistes participants venus de 35 wilayas du pays, a indiqué le lauréat, visiblement comblé par cette distinction pour laquelle il a été honoré par la direction de wilaya de la culture.

Le sculpteur, artiste autodidacte, a commencé à s'intéresser au travail du bois dès son jeune âge avant de se découvrir une vocation dans le domaine pour émerger comme artiste reconnu de ses pairs lors du salon de la sculpture organisé en 2006 à Batna, a-t-il rappelé. "Ce salon qui avait réuni dans les Aurès de grands noms de la sculpture algérienne a constitué un tournant majeur dans ma vie artistique, car les encouragements qui m'ont été prodigués par des artistes reconnus m'ont aidé à aller de l'avant et à poursuivre mon travail avec plus d'ardeur", a indiqué Mechati.

APS

SORTIE À PARIS DU FILM *EL-GUSTO*

hymne à la chanson chaâbie

El-Gusto (la bonne humeur), un film marquant des retrouvailles de plus de 40 ans entre des musiciens algérois, juifs et musulmans, est sorti mercredi en salle à Paris où il sera à l'affiche jusqu'au 17 janvier.

Le point de départ de cette rencontre inédite à Marseille entre ces musiciens, séparés par les vicissitudes de la vie et la guerre d'indépendance nationale, est l'échoppe de Mohamed El-Ferkioui au c£ur de la Casbah. C'est à partir du récit de ce chef d'orchestre dans les années 50 qu'est née chez la réalisatrice algérienne Safinez Bousbia l'idée de rassembler, encore une fois, tous ces musiciens, pour la plupart, anciens élèves du maitre de la chanson chaabi, Cheikh Mohamed El Ankka.

Et c'est d'abord au cœur de La Casbah dont "la moindre croûte" de chaux parle chaabi", comme le résume l'artiste Mustaphat Tahmi, que la jeune réalisatrice va à la rencontre des ténors de ce genre musical, inventé au milieu des années 1920 au cœur de La Casbah d'Alger par le grand musicien de l'époque, El Anka. Cheikh Amed Bernaoui, l'Hadi El Anka, Abdelmadjid Meskoud et autre Mustapha Tahmi ont guidé les producteurs du film, pour la partie tournée à Alger. A Paris et Marseille, les témoignages nostalgiques de Robert Castel, Luc Cherki, Maurice El-Medioni et de René Perez, ont déblayé le chemin à Safinez qui décide de retrouver les anciens élèves de la classe de chaâbi créée par El Anka, dispersés par la guerre d'Indépendance et le rapatriement. La rencontre de ces musiciens donne naissance à *El Gusto*, un orchestre de 42 musiciens réunis sur scène en 2006 au théâtre nationale algérien, après un demi-siècle de séparation pour partager l'émotion et la joie d'une musique authentique, le chaâbi. La troupe s'est produite les 9 et 10 janvier à Paris, deux concerts programmés pour accompagner la sortie du long métrage. Le film *El-Gusto* (1heure 28) est à l'affiche au Grand Rex de Paris jusqu'au 17 janvier. Selon ses promoteurs, la sortie du documentaire est prévue aussi dans plusieurs villes françaises.

JIL FM UNE RADIO DÉDIÉE À LA JEUNESSE

Lancement le 15 janvier

Une nouvelle chaîne radio destinée à la jeunesse Jil FM (génération FM) sera lancée par la Radio algérienne à partir de dimanche prochain (15 janvier) à 9 h, annonce mercredi un communiqué de la Radio algérienne. La nouvelle chaîne, qui émettra sept jours sur sept et 24h sur 24, pourra être captée sur 94.7 en modulation de fréquence (FM) au centre et centre-sud du pays, en onde moyenne (OM) sur 531 kHz à l'est et au sud-est du pays et sur 549 kHz (OM) pour l'ouest et le sud-ouest du pays, précise la même source.

Les programmes de Jil FM sont constitués de musique, reportages, émissions-débats, détente, rire et information. La répartition des tranches horaires fait ressortir que la musique nationale et internationale se taillera la part du lion avec 65 % du temps d'antenne.

Les émissions liées aux questions socioprofessionnelles de la jeunesse représenteront 20% du temps d'antenne, la culture 10% et l'information 5%.

La nouvelle chaîne qui est entièrement numérisée, sera présente sur l'ensemble des réseaux sociaux. Son siège est situé à Alger, au 12 rue Shakespeare, à El-Mouradia. **APS**

PALAIS DE LA CULTURE MOUFDI-ZAKARIA

Hommage aux maîtres de l'andalou

Organisée par le département du patrimoine immatériel et chorégraphie du ministère de la Culture, une exposition sur la « Nouba » et un hommage aux maîtres de la musique andalouse sera organisé à partir de demain 15 janvier au palais de la culture Moufdi-Zakaria à Kouba. Cette manifestation sera suivie, le lundi 16 janvier à partir de 19 h, du concert animé par l'orchestre Redouane-Bensari.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Cette exposition a été déjà proposée en septembre dernier dans la capitale des Zianites à la maison de la culture Abdelkader-Alloula dans le cadre de l'événement culturel «Tlemcen, capitale de la culture islamique ». Ainsi, pour être à la hauteur de cette manifestation, un large programme d'activités culturelles a été élaboré en vue de faire de cet événement un véritable moment fort, contribuant à la découverte et à la valorisation d'une culture matérielle et immatérielle authentiquement algérienne. Ce programme, riche et très diversifié, comprend un certain nombre de volets culturels, en l'occurrence, l'enregistrement des œuvres, l'édition, l'exposition, les hommages à des figures de la musique andalouse, les tournées artistiques et le film documentaire. Le programme ainsi établi se propose, grâce à l'inestimable contribution d'érudits, de détenteurs de fonds documentaires anciens, de maîtres témoins de la musique andalouse, le recensement et l'enregistrement de pans entiers de la musique algérienne, la collecte et l'édition de la poésie ancienne, les contes populaires ainsi que les danses relevant du patrimoine culturel traditionnel algérien.

Ce volet compte plusieurs projets d'édition de phonogrammes sous forme de coffrets de musique. Plusieurs artistes seront édités. Les mélomanes pourront également découvrir ou redécouvrir les illustres poètes de Tlemcen dont les textes ont été interprétés par une pléiade d'artistes de renom, notamment Guerouabi, Amar El-Zahi et autres.

Des concerts de musique ont été organisés à l'occasion de cette manifestation en hommage à nos grandes figures artistiques disparues : Abdelkrim Dali, Larbi et Redouane Bensari, Aboura, etc. A l'occasion de cette manifestation des enregistrements de musique traditionnelle de la Saoura, de la Kabylie, de l'Oranie et de Tlemcen ont été effectués et interprétés par divers artistes et groupes de ces régions. Le département patrimoine a en effet prévu dans son programme pour l'année « Tlemcen, capitale islamique de la culture 2011 » de produire une collection de CD audio de ces différents genres de musique traditionnelle algérienne.

C'est dans le cadre de cette événement qu'une exposition sur la « Nouba » et un hommage aux maîtres de la musique andalouse a déjà eu lieu à Tlemcen. Organisée par le département du patrimoine immatériel et chorégraphie du ministère de la Culture, cette grande exposition intitulée «Nouba » vient compléter la série d'hommages et de rencontres consacrés au maîtres de la musique andalouse. Cette manifestation constitue, d'après Zahia Bencheikh, chef de département, *«les moments forts du programme d'activités mis en place par le département Patrimoine immatériel et chorégraphie de la manifestation «Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011». Moments forts, il est vrai, car la musique andalouse constitue un pan entier de notre culture, elle représente un patrimoine culturel inestimable, que les grands maîtres qui se sont succédé à la tête des trois écoles de musique algériennes, ont contribué à répandre, à enseigner et à sauvegarder.»* Elle soulignera également que chaque maître, chaque école de musique, ont été honorés à travers des soirées concerts animées par de talentueux et dignes représentants des écoles issus des différentes associations musicales ainsi que des rencontres pédagogiques ou enseignants, chercheurs universitaires, journalistes et écrivains se pencheront sur les différents itinéraires, expériences, témoignages, répertoires d'œuvres musicales, ouvrages et manuscrits, dont certains sont dévoilés pour la première fois grâce à l'aimable contribution de certaines familles de maîtres.

Ce riche programme d'activités est accompagné de la sortie exclusive des coffrets comprenant les enregistrements de musique Andalouse de tous les maîtres auxquels il sera rendu un hommage. Certains parmi ces enregistrements sont inédits. La sortie de chaque coffret de musique, accompagné d'un ouvrage avec des photographies coïncidera avec la date de l'hommage.

il est a rappeler que l'agenda qui a été proposé a vu la tenue de plusieurs rendez-vous des nombreuses et diverses activités comme des concerts spectacles, des tables rondes et des rencontres…

Cette manifestation a également apporté un lot d'informations sur les différents maîtres, les artistes, leurs biographies, leurs répertoires, les associations de musique andalouse, etc.

K. H.

LANCÉ À CONSTANTINE

Concours national de la meilleure œuvre sur Cheikh Abdelhamid Benbadis

La 8e édition du concours national de la meilleure œuvre littéraire et/ou artistique sur la vie et le parcours de Cheikh Abdelhamid Benbadis a été lancée mercredi dans la wilaya de Constantine.

Le président de la commission d'organisation de cette édition, Saâd Braidja, a indiqué lors d'une conférence de presse organisée au siège de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), institution parrainant ce concours, que cette compétition est surtout destinée à *"développer l'esprit de créativité chez les jeunes dans les domaines de la littérature et des Beaux-arts et à susciter en eux l'amour de la lecture et de l'écriture*". Le concours, ouvert aux enseignants, aux chercheurs, aux étudiants universitaires, aux hommes de lettres, aux artistes et aux artisans, est organisé dans le cadre de la célébration de la Journée de Youm El Ilm (journée du savoir), célébrée le 16 avril de chaque année, et à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'indépendance, a ajouté M. Braidja. Les œuvres des candidats devront être déposées au secrétariat de l'APW avant la fin du mois de février prochain, un jury composé d'enseignants de l'université et de l'école des Beaux-arts devant arbitrer ce concours, a expliqué le président de la commission d'organisation de cette édition, soulignant que les 15 meilleures œuvres seront récompensées par des prix. Par ailleurs, un hommage appuyé a été rendu au cours de cette conférence de presse à la figure emblématique et au réformateur Abdelhamid Benbadis par un aréopage de conférenciers universitaires. Les intervenants ont mis en exergue les qualités humaines de cette personnalité historique, en insistant sur son érudition, sa générosité et sa mansuétude. Ils ont notamment évoqué l'apport de Abdelhamid Benbadis tant en ce qui concerne son action en faveur d'un Islam de paix, de tolérance et d'ouverture d'esprit que son activité inlassable à défendre la religion et à l'expurger de toutes formes de superstition et de charlatanisme qu'on le lui a prêté.

Les intervenants ont également mis en exergue, dans ce contexte, "*la persévérance et la volonté du fondateur de l'Association des Oulémas musulmans algériens"* et sa "*détermination à combattre l'ignorance et les maux sociaux de l'époque, induits par le colonialisme, afin de préserver et de sauvegarder les principes et les idéaux socioculturels, religieux et identitaires de l'Algérie*".

APS

Brûleurs de graisses, ne tombez pas dans le panneau !

Après les semaines plus ou moins pantagruéliques de la fin de l'année dernière, grande est la tentation d'éliminer très vite les kilos engrangés alors (ou avant !). Et de céder à la tentation des propositions de produits et d'aliments dits "brûle-graisse". Certains sont dangereux, d'autres non. Tous relèvent de l'illusion.

Comment brûle-t-on ses graisses ?

Ce gras, souvent maudit quand il est mal placé et en trop, est composé de lipides gentiment et bien logés dans des cellules appelées adipocytes. Les lipides fournissent parfois de l'énergie en se transformant en glucose qui est quasiment le seul carburant de toutes nos cellules. Pour que cette transformation se fasse, il faut qu'il n'y ait plus de glucose de réserve. Or, on en a entre 300 et 500 g, sous forme de glycogène stocké dans le foie et les muscles. Ce qui fait entre 1.200 et 2.000 calories (1 g de glucose = 4 calories). De quoi tenir un bon moment, presque une journée entière, avant que les lipides ne se mettent en branle pour fournir de l'énergie. Sauf si vous dépensez plus de calories. Et le seul moyen pour cela, c'est d'avoir une activité physique qui vous en fait évacuer plus que vous n'en absorbez. Autrement dit, en vous bougeant et en faisant du sport. C'est la seule et unique façon de brûler vos graisses. Aucun produit, aucun aliment ne peut se substituer à l'activité physique.

Les pilules "brûle-graisse"

Toutes les pilules "brûle-graisse" promettent de vous faire fondre miraculeusement de plusieurs kilos en une ou deux semaines. En prenant soin néanmoins, par mesure de précaution, de recommander en même temps une alimentation équilibrée.

Elles contiennent différents ingrédients, genre caféine, guarana, spiruline, chrome, L-carnitine, censés activer le métabolisme et ainsi à éliminer plus vite vos graisses. Il y a aussi des fibres, comme le chitosan extrait de la carapace des crustacés, qui capteraient les graisses dans le tube digestif.

Il y a également des baies exotiques, donc miraculeuses, du style açai (de l'Amazonie). Certes, elles sont riches en antioxydants mais on voit mal le rapport avec le gras !

Caféine et thé vert

La caféine, stimulant du système nerveux, active aussi, mais très légèrement, votre thermogenèse, c'est-à-dire votre production de chaleur. Cette thermogenèse est un des axes de recherche dans le domaine de l'obésité. Mais, pour le moment, rien de probant n'a été découvert. Ce qui n'empêche pas que la caféine fait partie des substances censées faire fondre la graisse comme une glace au soleil. Alors que 200 mg (1 à 2 tasses de café) mobilisent environ une vingtaine de calories….

Le thé, vert ou non, contient de la théine (20 à 45 mg pour 250 ml) qui n'est rien d'autre que de la caféine. Il est aussi riche en toutes sortes d'antioxydants, ce qui lui a donné une aura de produit miracle à tout faire. Il y a aussi beaucoup de caféine dans les boissons énergisantes (70 à 200 mg pour 25 cl) et dans celles à base de cola (35 à 45 mg par canette). Si l'on songe aux milliards de litres de café, de thé et de toutes ces boissons absorbés et à l'augmentation de l'obésité, le bon sens semble démontrer que la caféine ne fait pas maigrir spontanément. Mais elle stimule la diurèse : malheureusement, quand on fait pipi, on élimine de l'eau, pas de la graisse. On sait qu'au-delà de 500 mg par jour, la caféine a des effets nocifs sur les systèmes nerveux et cardiovasculaires. Inutile, donc de vous gaver de café, de thé ou de gélules contenant de la caféine, vous ne maigrirez pas mais vous dormirez mal !

Ananas et citron

Le mythe de l'ananas qui s'attaque aux graisses avec son arme fatale, l'enzyme broméline tient toujours la route. Ce 4 x 4 dont la marque est MYTHE se voit souvent paré des accessoires "désinfiltrant", "anti-cellulite" et "anti peau d'orange". Mangez de l'ananas en dessert, les recettes pour l'accommoder ne manquent pas. C'est un excellent fruit, riche en fibres, bienvenu en hiver.

Quant au citron, il est lui aussi censé vous faire maigrir, vous détoxifier et, après cette période festive, voilà le régime citron qui revient en piste. Utilisez le citron largement pour assaisonner vos légumes, vos salades, vos poissons et même vos viandes. Il est riche en vitamine C. Ces deux fruits vous feront le plus grand bien mais ne comptez pas sur eux pour maigrir. Ils n'en ont pas le pouvoir comme d'ailleurs tous les autres aliments.

Poivron et piment

Lorsqu'on consomme du poivron ou du piment, ça chauffe et ça pique. C'est l'effet de la capsaïcine. Selon certaines études, cette molécule aurait le pouvoir d'augmenter (un peu) le métabolisme de base, donc la dépense calorique. Elle aurait aussi un effet sur la satiété qu'elle augmenterait également et ainsi on mangerait moins, donc on maigrirait. Si vous l'aimez, mettez du piment dans votre alimentation, vous ne risquez rien mais n'espérez pas pour autant fondre dans les jours qui suivent. Quant au poivron, ça n'est pas la saison. Vous aurez tout loisir d'en mariner et de les consommer en entrée l'été prochain. Il est riche en fibres, en antioxydants et en vitamine C.

Alors, on fait quoi ?

On mange de la soupe tous les soirs, ce qui est la meilleure façon de consommer beaucoup de légumes sans gras. Et les légumes, ça apporte peu de calories, mais beaucoup de fibres, de vitamines et de sels minéraux. La soupe de légumes, bien épaisse et mixée, ne fait pas maigrir mais elle y contribue en rassasiant, en déclenchant le processus de la satiété, donc on mange moins ensuite. Différentes études l'ont montré. Alors, qu'est-ce qui vous empêcherait d'en prendre aussi au déjeuner ? Avec une tranche de viande froide, un yaourt et un fruit, une bonne soupe peut s'emporter facilement et remplacer le repas trop gras de la cantine et/ou les sandwicheries. Avec des légumes nature un autocuiseur et un mixeur plongeant, une soupe se cuisine en 15 minutes. De plus, c'est vraiment un mets de saison.

Et on se bouge ! Cela demande bien sûr plus d'efforts, mais c'est indispensable.

SCIATIQUE

Comment la reconnaître ?

La sciatique désigne une douleur vive liée à une irritation du nerf sciatique. Les symptômes peuvent varier légèrement selon l'origine exacte de la sciatique et notamment selon la racine du nerf sciatique comprimée (ou hernie discale), mais ils sont relativement typiques. Le point sur la sciatique et ses symptômes.

Quelles sont les causes ?

Il s'agit le plus souvent d'une hernie discale, une saillie anormale d'une partie d'un disque intervertébral et qui comprime une des 5 racines du nerf sciatique.

Rappelons que les 2 nerfs sciatiques partent du bas de la colonne vertébrale et descendent à l'arrière de nos jambes. Tous les deux véhiculent des messages moteurs et sensitifs.

Une maladie des os (ostéoporose ou arthrose) peut également comprimer le nerf.

Un accident de la route ou une fracture de la hanche peuvent entraîner une blessure du nerf sciatique.

Une atteinte du nerf due au diabète ou à la maladie de Lyme.

Une tumeur ou un caillot sanguin, à proximité du nerf.

La grossesse (poids du ventre et autres modifications hormonales).

Les causes de la sciatique sont très variées, mais le plus souvent, on ne trouve pas d'origine précise.

Quant aux facteurs favorisants, ils sont également nombreux. C'est ainsi que la sciatique est plus fréquente chez les personnes en surpoids, qui portent souvent des charges lourdes, chez les sédentaires, en cas de travail en position statique, de mauvaises positions, etc. La prévention de la sciatique repose sur la correction de ces facteurs : activité physique, perte de poids, bonne posture (travail, loisirs, sommeil), etc.

Quels sont les symptômes de la sciatique ?

Une douleur vive est ressentie le long d'un des deux nerfs sciatiques. Cette douleur siège donc généralement d'un seul côté, dans une fesse et la cuisse. Mais elle peut également s'étendre tout le long de la jambe, jusqu'au pied. Le bas du dos peut aussi être parfois douloureux.

La douleur est parfois constante, sinon soudaine. Elle s'accentue en position assise et à l'effort, tandis que la position couchée soulage. Des fourmillements complètent ce tableau, avec un engourdissement ou une faiblesse de la jambe et/ou le pied.

Les symptômes d'une sciatique varient légèrement selon la racine sciatique touchée, mais ils restent typiques.

Santé de A à Z

HANDBALL- CAN 2012

Les Verts annoncent la couleur

La sélection algérienne de handball messieurs n'a pas raté son entame de la 20e édition du championnat d'Afrique des nations au Maroc, en remportant ses deux premiers matches face respectivement au Burkina Faso et le Cameroun, tandis que les dames ont perdu face aux Tunisiennes mais elles ont rectifié le tir face aux Sénégalaises.

PAR MOURAD SALHI

Pour sa première sortie contre le Burkina Faso, l'équipe algérienne, sans trop puiser dans ses forces, a enregistré un succès facile (33-16) devant une équipe burkinabée limitée techniquement. Lors de la deuxième sortie, les Verts ont joué une rencontre caractérisée par l'agressivité des Camerounais.

C'est vrai que les Algériens ont remporté le gain du match, mais ils ont perdu l'un des éléments importants de l'équipe à savoir Mokrani qui a dû quitter le terrain suite à une grave agression de la part d'un joueur camerounais.

Le sociétaire du club français de Dunkerques a reçu un coup dur sur son visage, un incident qui a provoqué l'arrêt de la rencontre pendant un moment. En tous cas, le staff technique, à sa tête Salah Bouchkriou, savait avant le match voire même avant le départ pour le Maroc que les Africains sont trop agressifs. *«Nous avons des joueurs de qualité qui peuvent aller plus loin notamment ceux qui évoluent dans le championnat étranger, ce que je crains lors de ce championnat au Maroc c'est le jeu agressif des Africains.*

Pour mettre les joueurs au courant, j'ai dû organiser en France un match amical contre une équipe africaine afin de s'habituer à ce genre de jeu», a indiqué le coach national à Alger. Outre les nombreuses sorties pour deux minutes, l'équipe camerounaise a été sanctionnée par quatre cartons rouges.

En dépit de ce jeu agressif, les Algériens ont montré un meilleur visage par rapport au match face aux Burkinabés. Hier, les coéquipiers de Rahim Abdelkader devaient affronter l'Angola, l'autre équipe favorite pour le passage aux quarts de finale. Aujourd'hui c'est une journée de repos, dimanche, la sélection algérienne donnera la réplique à la sélection égyptienne qui occupe actuellement la première place avec une différence de buts.

L'équipe algérienne sous la houlette de l'entraîneur national Salah Bouchkeriou doit profiter de cette journée d'aujourd'hui consacrée au repos pour corriger les lacunes et faire un bon match demain face aux Egyptiens. Les camarades de Tahar Labane doivent remporter cette rencontre pour éviter de tomber sur la Tunisie qui ne laisse rien au hasard dans le groupe A, en quarts de finale.

Les Algériens doivent faire très attention pour éviter le champion d'Afrique en titre (8 titres) sinon leur mission s'annonce très difficile. Pour les dames, après une défaite face à la Tunisie, l'équipe de Mourad Ait Ouarab a battu le Sénégal sur le score de 25 à 17.

L'équipe algérienne féminine qui a bénéficié de deux journées de repos, vendredi et samedi, affrontera demain dimanche l'équipe du pays hôte, le Maroc en match comptant pour la troisième journée de ce premier tour. Lors de la dernière journée prévue lundi prochain, les Algériennes affronteront le Congo Brazzaville.

Les quatre premières équipes de chaque groupe se qualifieront pour les quarts de finale. Les dames de Mourad Ait Ouarab doivent améliorer leur classement pour éviter de rencontrer l'Angola (10 fois champion d'Afrique) en quarts de finale.

M. S.

DÉCLARATIONS

Salah Bouchekriou :

«La rencontre s'est déroulée comme nous l'avons prévue. Les Camerounais étaient très agressifs, je dirais même violents comme l'atteste le nombre de cartons rouges (4). Nous avons perdu un joueur (Mokrani Mohamed, œdème à l'œil et transporté à l'hôpital) après une agression caractérisée dès la 6e minute de jeu. Je suis déçu par le comportement de l'arbitrage dont dont je rappelle que sa mission est de protéger les joueurs. Ceci dit, nous avons mieux joué que lors du match face au Burkina Faso. Nous avons eu une très bonne présence sur le terrain. Concernant le prochain adversaire, l'Angola, il faudrait être très sérieux pour le battre. C'est une équipe qui joue un handball technique sans agressivité. C'est ce que nous voulons pour démontrer notre savoir-faire. Je n'ai pas d'équipe type mais un groupe que je fais tourner, chaque fois».

Omar Benali :

«C'était une rencontre piège face à une équipe très agressive. Nous avons répondu par un jeu intelligent malgré un arbitrage pas à la hauteur. On a pris le dessus dès le début pour gérer le match et pouvoir développer notre jeu, ce qui nous a permis de dominer et creuser l'écart. Nous gérons la compétition match par match. Face à à l'Angola, il va falloir être très concentré car c'est une équipe très technique qui joue très bien au handball. Nous ferons tout pour assurer notre qualification à partir de cette troisième rencontre».

Abdelatif Hadjaidji

«Nous sortons d'un match marqué par une très grande agressivité de l'adversaire. Nous étions supérieurs sur tous les plans. Le seul atout de l'adversaire pour nous stopper c'était son agressivité. Malgré cela nous avons pu développer notre jeu et faire la différence. Face à l'Angola, il va falloir être très vigilants notamment en défense et éviter les déchets et surtout les ratages contre un adversaire difficile que nous connaissons et qui pratique un bon sport. A nous d'être très concentrés».

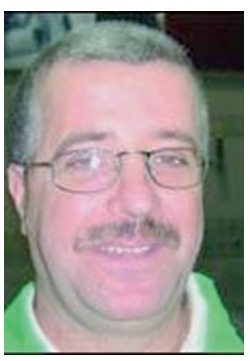

Mourad Ait-Ouarab :

«Aujourd'hui, j'ai retrouvé mon équipe. Nous avons montré un nouveau visage par rapport au match face à la Tunisie (défaite 18-30). Nous avons été bons en attaque et en défense. Je dois dire que dès à présent nous sommes entrés dans la compétition. Le travail d'hier, concentré sur le volet mental, a donné ses fruits. Contrairement au premier match, les filles ont été efficaces dans leurs entreprises notamment dans les tirs. La gardienne Leila Saadoune, a fait un excellent match et toute l'équipe est à féliciter. Nous allons rencontrer au prochain match le Maroc qui est à notre portée mais il faut faire attention à l'agressivité de ses joueuses pour éviter les blessures qui pourraient nous amoindrir contre la RD Congo. Nous avons deux jours de repos pour bien nous préparer sur les plans physique, technique et psychologique ».

Ahmed Filali Kordeloued

«La défaite face la Tunisie a eu un effet positif sur les filles. Aujourd'hui, elles ont été très concentrées dans les deux compartiments, en défense et attaque avec en plus une gardienne de buts qui a tiré son épingle du jeu. C'est un excellent résultat pour la suite de la compétition. Nos handballeuses vont continuer à progresser dans ce championnat».

Leila Saadoune :

«C'est un match différent par rapport à celui de la Tunisie que nous avions complètement raté, mais il faut reconnaître qu'elle était supérieure à nous. Face au Sénégal nous sommes entrées dans le match dès le début de la partie. Nous étions condamnées à gagner pour continuer l'aventure. A nous de persévérer pour aller le plus loin possible».

Forfait de Mokrani pour la suite de la compétition

Le handballeur de la sélection nationale algérienne, Mohamed Mokrani sorti sur blessure, lors du match de l'Algérie face au Cameroun pour le compte de la deuxième journée du 20e championnat d'Afrique (Maroc, 11-20 janvier) a été déclaré forfait pour la suite de la compétition, a-t-on appris auprès de la délégation sportive algérienne. Le handballeur algérien, sociétaire du club de Dunkerque (France), qui a quitté le terrain à la sixième minute de jeu à la suite de l'intervention musclée du joueur camerounais, Tchinda Claude, a subi un traumatisme au niveau du visage avec un impact à un œil, a précisé le directeur des équipes nationales (DEN), Ahmed Filali Kordeloued. Il a ajouté qu'après son transfert à l'hôpital, les médecins ont opté pour un repos strict avec surveillance médicale, ce qui signifie la fin de la compétition pour le joueur algérien. Il sera remplacé par Hamoud Ayat Ellah Khomeini (ES Ain-Touta).

Cuisine

Haricots blancs à la tomate

Ingrédients :
1 petite boîte de haricots blancs
1 boîte de tomates pelées
4 gousses d'ail
3 piments secs
3 c. à soupe d'huile d'olive

Préparation :
Peler les gousses d'ail et les couper en deux. Couper également en deux les piments (conserver les graines si vous aimez les plats épicés).
Faire chauffer l'huile dans une grande poêle, et y faire frire l'ail et les piments.
Quand ail et piments sont bien dorés, ajouter le contenu de la boîte de tomates. Laisser cuire à feu doux 10 à 15 mn, en remuant régulièrement. Si les tomates sont trop acides, ajouter une cuillère à café de sucre.
Ajouter ensuite le contenu entier de la boîte de haricots (liquide compris). Et laisser réduire, à feu moyen pendant 10 mn.

Gâteau de sucre à la grecque

Ingrédients :
Pour le sirop
250 gr de sucre en poudre
1 c. à soupe de citron
3 dcl d'eau
Le gâteau
120 g de beurre
60 g de sucre en poudre
80 g de semoule fine
3 oeufs
1 demi sachet de levure
Extrait de vanille
Amandes entières pour décorer

Préparation:
Beurrer un plat rectangulaire. Faire fondre le reste de beurre, à feu doux
Dans 1 terrine, mélanger le beurre et le sucre jusqu 'à ce que le mélange blanchisse.
Ajouter les œufs 1 à 1... mélanger la semoule, la farine et la levure. Ajouter ce mélange à la préparation. Parfumer à la vanille et battre rigoureusement la pâte pour la rendre homogène.
Verser dans 1 moule, faire cuire à mi-hauteur du four, jusqu'à ce qu'elle soit dorée.
En fin de cuisson, préparer le sirop, faire bouillir à petite ébullition pendant 10mn l'eau le sucre, le jus de citron. Vérifiez, la cuisson retirer du four.
Coupe le gâteau directement dans le plat en losanges verser le sirop brûlant sur le gâteau par tiers environ. Il doit être bien imbibé de sirop. Décorer d'amandes entières.

PETITS MAUX DU QUOTIDIEN

Bienfaits de l'auto-massage

L'auto-massage vient à la rescousse de tous vos maux.
Grâce à des techniques consistant à masser votre propre corps, vous pouvez désormais profiter de tous les bienfaits du massage à tout moment de la journée, selon vos besoins et cela sans rien payer.
Il est ainsi plus qu'intéressant d'apprendre quelques techniques de base d'auto-massage. De plus cela s'avère aussi efficace que les massages pratiqués par une autre personne.

Pratiqué correctement, il agit sur la circulation du sang :
Il peut vous servir lorsque vous vous sentez fatigué. De plus, il est possible d'atteindre certains points névralgiques ainsi que les méridiens. Ainsi, vous saurez faire face au stress, à la migraine ou autres maux en effectuant quelques mouvements simples. L'auto-massage ne nécessite pas l'utilisation d'outils spécifiques cependant, il existe différents accessoires pouvant vous être utiles pour atteindre différents points. En revanche, les huiles essentielles sont conseillées, elles facilitent le massage et le rendent plus efficace.

Quelques techniques :
Rien n'est plus relaxant après une dure journée de travail qu'un bon massage de la nuque. Désormais vous serez capable de le réaliser vous même. Pour cela commencez par effectuer de légers mouvements de pétrissage au bas du crâne en descendant doucement vers le cou. Continuez vers les épaules et terminez les mouvements en direction des bras. Répétez le massage jusqu'à ce que vous vous sentiez plus détendu. Les mouvements ne doivent pas être brusques, préférez également des gestes courts.

Une fois que vous en avez fini avec la nuque, passez au massage des pieds
Cette partie est importante car les pieds regroupent plusieurs centrales nerveuses. Commencez ainsi par pétrir un pied, procédez par étape, le dessus, le talon puis la

plante surtout sur la voûte plantaire. Vous pouvez maintenant passer par le massage des orteils en les massant un à un. Insistez bien sur les liaisons par des mouvements circulaires en utilisant votre pousse et index, puis terminez par un effleurage du dessus et de la plante du pied. Répétez les mêmes mouvements pour l'autre pied. Essayez ces quelques techniques de massage et vous verrez que vous vous sentirez mieux.

LAQUE À CHEVEUX

L'utiliser pour d'autres usages

Conditionnée en spray, la laque pour cheveux est idéale pour maintenir la coiffure en place tout au long de la journée ! Mais saviez-vous qu'elle peut vous être utile dans bien des tâches ménagères ?

Otez des étiquettes
Imbibez généreusement de laque une étiquette de prix, puis frottez avec un chiffon pas trop doux : elle partira toute suite,

Nettoyez poils et cheveux !
Vaporisez de la laque sur un tissu propre et passez-le sur les zones où poils et cheveux se sont accumulés : ils seront attirés par le tissu et vous les ramasserez ainsi sans peine.

Enlevez une tache d'encre !
Vous venez de découvrir de vilaines traces d'encre sur un tee-shirt ? Vaporisez de la laque sur la tache, puis frottez-la avec un tissu propre.

Faites durer un bouquet !
Vaporisez un peu de laque sur les feuilles, feuillages et autres éléments décoratifs d'un bouquet de fleurs. Ainsi, il restera frais plus longtemps.

Sauvez un collant !
Vous n'avez pas de vernis à ongles incolore sous la main, or votre collant est en train de filer ? Vaporisez de la laque sur toute la zone concernée afin d'arrêter net le processus.

Trucs et astuces

Atténuer des pellicules dans les cheveux

Faites macérer durant 6 semaines 100 gr de feuilles de buis pour un litre d'eau.
Filtrez et appliquez sur le cuir chevelu chaque soir en massant doucement.

Traiter une peau sèche avec une pommade maison

Mélangez un jaune d'œuf à une grosse c. d'huile d'olive et ajoutez une petite c. de miel et le jus d'un citron. Mettez le mélange un quart d'heure sur la peau et rincez à l'eau tiède.

Faire tenir un rouge à lèvre

Pour cela, passez un crayon à lèvres sur toute la surface des dernières avant de passer ensuite le rouge à lèvres qui durera ainsi plusieurs heures.

Apaiser la peau après une épilation

Passez sur toutes les surfaces épilées de l'huile d'argan et frottez doucement pendant quelques minutes. Ne vous mettez pas au soleil, le temps que les rougeurs disparaissent.

PAGE ANIMÉE PAR OURIDA AÏT ALI

L'accouchement de Beyoncé prive un papa de ses jumeaux

La naissance du bébé le plus attendu de ce début d'année s'est déroulée dans le plus grand secret. Rien n'a filtré, si ce n'est la plainte d'un père de famille qui n'a pu approcher ses jumeaux prématurés.

Accoucher dans le même hôpital que Beyoncé peut être une preuve du sérieux de l'établissement… et un cauchemar. Pour Neil Coulon, papa de 38 ans, le samedi 7 janvier ne s'est pas déroulé dans la plus grande sérénité, et pour cause : on lui a interdit l'accès au service de soins intensifs de néo-natalité dans lequel se trouvaient ses jumeaux prématurés. D'après Neil Coulon, les gardes du corps des deux stars avaient bloqué les entrées et sorties du service de néo-natalité

Il affirme également qu'il a été exclu du service pendant vingt minutes, ce qui l'a passablement énervé : *«Ce sont des enfants dans un état grave et vous allez prendre possession de l'hôpital comme si c'était chez vous ? On s'en fiche que vous soyez une star, les gens veulent voir leurs bébés. Je veux juste des excuses»*, a déclaré Neil Coulon. *«Je sais qu'ils ont dépensé 1,3 million de dollars, mais le traitement que nous avons reçu n'était pas à la hauteur»*, a déclaré Coulon. Du côté de l'hôpital, on tente de minimiser la colère du papa. Le porte-parole de l'hôpital a affirmé, de son côté, ne pas avoir eu vent de plainte émanant de parents en colère. Forcément.

Ils pleurent toujours Michael Jackson…

La justice française va étudier le cas d'une centaine de plaignants se disant victimes d'un préjudice affectif suite au décès de Michael Jackson. Les larmes ne sèchent pas sur les joues de ceux qui aiment Michael Jackson. La disparition du roi de la pop a laissé un trou béant dans les cœurs de milliers de fans à travers le monde. En France, certains admirateurs ont décidé de formaliser toute cette souffrance en déposant plainte. Une drôle de démarche à l'encontre de Dr Conrad Murray, tenu pour responsable de la mort de Michael Jackson.

Une centaine de Français, regroupée sous la Michael Jackson Community, ont fait appel à l'avocat Me Emmanuel Ludot afin qu'il dépose une plainte pour «préjudice affectif». Chose faite, un tribunal hexagonal va désormais examiner cette doléance et juger si celle-ci est recevable ou non. L'avocat français avait dans un premier temps pensé à s'adresser directement à la justice américaine. Il a confié à l'AFP avoir changé son fusil d'épaule de peur d'être «mal perçu» et préfère finalement «amener le Dr Murray» sur son propre terrain.

Meryl Streep, une actrice d'enfer

Meryl Streep a fait un saut à Paris pour l'avant-première du film où elle incarne Margaret Thatcher, La Dame de fer. Elle était rayonnante sur les Champs Elysées pour l'avant-première de La Dame de fer, de Phyllida Lloyd. L'actrice de 62 ans incarne dans ce nouveau film l'ex-Premier ministre britannique Margaret Thatcher. Le film n'est pas du même registre que le précédent de la réalisatrice, *Mamma Mia !* où Meryl Streep incarnait Donna Sheridan.

Kate Middleton la dentelle enchanteresse

Encore une apparition enchanteresse pour la petite princesse des Britanniques lors de la première du film *Cheval de Guerre* qui s'est déroulée ce week-end à Londres. C'est au bras de son époux le Prince William que Kate Middleton foule le tapis rouge déroulé pour l'occasion devant l'Odeon Cinema. Sourire aux lèvres malgré la pluie, elle affiche une silhouette impeccable dans une longue robe Alice by Temperley. Très minimaliste côté accessoirisation mais tout de même attentive aux détails, Kate Middleton complète sa tenue d'une fine ceinture de velours de pêche coordonnée à son élégante pochette surmontée d'un nœud. Quelques bijoux illuminent son allure tandis qu'elle affiche un make-up sophistiqué mais toujours très léger. Radieuse, celle qui fête aujourd'hui ses 31 ans sait décidément comment séduire ses sujets.

Sharon Stone un nouveau toy boy dans sa vie ?

Ça faisait un petit moment que l'on avait pas vu Sharon Stone accompagnée ! Plus à l'aise que jamais dans ses baskets, l'actrice américaine se serait trouvée un nouveau toy boy, un jeune homme aux allures de Kurt Cobain qui pourrait facilement être son fils. Aucun doute qu'elle a fait un effort tout particulier pour déjeuner avec ce mystérieux jeune homme beaucoup moins élégant qu'elle avec sa chemise à carreaux mode teenager. Serait-ce le look ado-adulte ou skatteur qui fait craquer l'égérie Dior ?

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06h29
Dohr	12h56
Asr	15h33
Maghreb	17h52
Icha	19h18

MIDI Libre

Quotidien national d'information

N° 1469 | Ven. 13 - Sam. 14 janvier 2012

Le MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

DÉPENDANCE AU TABAC

Des thérapies de groupe à partir d'aujourd'hui

Des thérapies de groupe pour aider à se débarrasser de l'addiction au tabac seront organisées à partir d'aujourd'hui au Centre des loisirs scientifiques d'Alger à l'initiative de l'Organisation nationale des associations pour la sauvegarde de la jeunesse.

La première séance sera consacrée notamment à la présentation du programme aux personnes désirant cesser de fumer et comportera la projection d'un film-documentaire sur les conséquences de la cigarette sur la santé de l'Homme, a expliqué à l'APS, Abdelkrim Abidat, expert-consultant international chargé de la prévention au sein de l'Organisation.

Le plan de travail préparé se déroulera en cinq séances quotidiennes en fin de journée, encadrées par des médecins et des thérapeutes, pour aider les participants à arrêter le tabac, a-t-il expliqué.

Conseils, distribution de tisane thérapeutique, essais respiratoires, sont, entre autres, les méthodes choisies pour les séances.

La thérapie de groupe compte parmi les méthodes les *"plus efficaces"* pour les personnes qui souhaiteraient cesser de fumer, car, selon M. Abidat, *"ces personnes ont la volonté mais pas les moyens"*.

"Ce genre de rencontres fournissent les outils d'aide à l'arrêt du tabac", a-t-il encore précisé. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le tabagisme a fait 100 millions de morts durant le 20e siècle, et ce chiffre pourrait atteindre 1 milliard au cours du 21e siècle.

Les décès liés au tabagisme représentent 63% des décès dus aux maladies non contagieuses dans le monde, selon un communiqué de l'OMS rendu public en 2011, à l'occasion de la Journée mondiale anti-tabac (31 mai).

Très Libre

CARAMBOLAGE ENTRE 2 BUS, 1 CAMION ET 1 VOITURE

19 blessés à Batna

Pas moins de 19 personnes ont été blessées, jeudi dernier à Batna, dans un carambolage impliquant deux bus, un camion et une voiture.

De nombreuses victimes de cet accident de la circulation routière, survenu près de la cité universitaire Mostefa Benboulaïd, non loin du centre-ville, âgées de 19 à 57 ans, ont été évacuées par des ambulances, tandis que d'autres, légèrement atteintes, ont reçu sur place les premiers secours grâce à la mobilisation de 23 éléments de la Protection civile.

Pour rappel, ce sinistre survient après la collision, lundi dernier sur l'avenue de l'Indépendance, en plein centre de Batna, entre deux bus de transport urbain. Cet accident avait occasionné des blessures à 10 personnes. Notons enfin qu'une enquête a été ouverte par les services de la sûreté de wilaya pour déterminer les circonstances de ces drames.

A. B.

IL TIRE SUR SES COMPAGNONS

Un policier ivre blesse 4 personnes à Tissemsilt

Quatre personnes ont été blessées, dont trois grièvement, mercredi soir par un policier sous l'emprise de l'alcool à Theniet El Had, dans la wilaya de Tissemsilt. Selon la cellule de communication de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) : «*Le policier, en poste à Alger, n'était pas en mission à Theniet El Had*». La sûreté de wilaya de Tissemsilt, elle, a expliqué que : «*Le policier était en train de consommer de l'alcool avec deux autres personnes au quartier Oued Karam, où il réside, quand subitement il sortit son arme de service et tira à bout portant sur ses deux compagnons, les touchant à la tête*». Deux autres personnes, accourues pour s'informer sur l'origine des coups de feu, ont subi le même sort. Elles ont été touchées, l'une à la tête et l'autre à l'épaule.

Les 3 personnes blessées à la tête, se trouvant dans un état grave, ont été évacuées vers le CHU de Blida tandis que la 4e, blessée à l'épaule, a été hospitalisée à Theniet El-Had. Notons enfin que la DGSN a souligné que le policier a été interpellé par les services de la sûreté urbaine de Theniet El Had et une enquête a été ouverte par le parquet pour déterminer les causes de ce drame.

A.B.

TRAFIC DE DROGUE À L'OUEST

20 ans de réclusion pour des narcotrafiquants

Des peines allant de 10 à 20 ans de réclusion ont été prononcées, jeudi dernier, par le tribunal criminel près la cour de justice d'Oran, à l'encontre de sept trafiquants de drogue, a rapporté l'APS. La peine la plus lourde, 20 ans de réclusion, a été infligée par contumace à 3 accusés actuellement en état de fuite, tandis que les inculpés présents au procès ont écopé de 10 ans de réclusion. Selon l'arrêt de renvoi de la chambre d'accusation, l'affaire remonte à janvier 2011, date de la saisie d'une quantité de 22 kg de kif à Maghnia, dans la wilaya de Tlemcen.

Les investigations ont établi que la marchandise prohibée avait été introduite d'un pays voisin pour être écoulée sur le territoire national.

Dans son réquisitoire, le représentant du ministère public avait réclamé 20 ans de réclusion à l'encontre des accusés.

A. B.

PRISONNIERS SAHRAOUIS DE SALE

Le procès reporté

Le procès des 23 prisonniers politiques sahraouis dénommés "Groupe Gdaim izba", prévu vendredi matin devant le tribunal militaire de Rabat, a été reporté à une date ultérieure, a-t-on constaté sur place.

Aucune raison n'a été donnée, par un responsable de l'administration du tribunal, aux observateurs européens venus assister au procès des prisonniers sahraouis, détenus à la prison locale de Salé (ville jumelle de Rabat), depuis le démantèlement par les forces marocaines du camp de Gdaim Izik près d'El-Ayoun (Sahara occidental) le 8 novembre 2010. A la suite de ce report, les familles des prisonniers ont observé un sit-in face au tribunal au cours duquel ils ont dénoncé leur comparution devant une cour martiale et réaffirmé leur détermination à militer jusqu'à leur libération.

Une dizaine d'observateurs venus de Suède, de France, d'Italie et d'Espagne et représentant notamment la Commission internationale des juristes (ICJ) de Genève et les associations militant pour l'autodétermination du peuple sahraoui devaient assister au procès.

RÉPRESSION DES FRAUDES À BOUMERDÈS

24 tonnes de produits alimentaires saisies en 2011

Une quantité de 24 tonnes de produits alimentaires a été saisie par les brigades de contrôle et de répression des fraudes de la wilaya de Boumerdès, durant l'année écoulée. Il s'agit, entre autres, de 325 kg de viandes blanches, 4.000 crèmes glacées et 57 kg de concentré de fruits, utilisé dans les boissons fruitées. La liste des aliments saisis comprend également plus de 2 tonnes de sel de table, 2.000 litres de boissons diverses, 600 litres de boissons alcoolisées, 53 kg d'olives et 100 kg de diverses marchandises, ainsi que 542 kg de produits industriels dont des cosmétiques, des détendeurs à gaz, des articles scolaires et autres. Outre ces marchandises, d'une valeur globale de plus de 2 millions de dinars, 69 locaux commerciaux ont été fermés pour différentes raisons.

A. B.